Highlights
Budget
2005-2006

Building a Stronger New Brunswick For All

Jeannot Volpé
Minister of Finance

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Highlights
Budget
2005-2006

Building a Stronger New Brunswick For All

Jeannot Volpé
Minister of Finance

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Published by:

Department of Finance
Province of New Brunswick

P.O. Box 6000
Fredericton,
New Brunswick
Canada

E3B 5H1

Internet: www.gnb.ca/0024/index-e.asp

Wednesday, March 30, 2005

ISBN 1-55396-254-0

Printed in New Brunswick

CNB 3023

The 2005-2006 Budget presents to New Brunswickers a balanced budget that builds a stronger New Brunswick for all. It focuses on the same five clear objectives we set out in last year's budget.

First, invest in priorities. This budget provides record investment in New Brunswickers' top priorities of health and senior care and education and children.

Second, invest in job creation. This budget provides further tax relief over the next three years for small businesses to help create jobs, more capital investment and new community economic development programs.

Third, no tax increases. This budget does not raise any taxes or create any new taxes. In fact, it provides additional tax relief for New Brunswickers.

Fourth, stronger value for taxpayers. This budget reinforces our commitment to save money in back-office government operations in order to reinvest in front-line government services.

Fifth, balance the budget. This budget is balanced with a surplus and a reduction in net debt.

Today's budget responds to what many New Brunswickers have said to us over the past year. It reflects feedback we received from an extensive series of pre-budget consultations and forums to seek the input of New Brunswickers, from meetings with stakeholders, and through on-line and other submissions.

Record Achievements

Today's budget sets new records and new achievements.

Spending on health and senior care will increase by $163.1 million to $2.3 billion – a record high giving us more doctors and full-time nurses than ever before.

Spending on education will increase by $38.5 million to $1.2 billion – an all-time high giving us the highest level of investment per student ever.

Over 75 per cent of all new spending continues to be directed towards our top priorities of health care and education.

University funding will increase by 4.6 per cent this year for a total of 10 per cent over the past three years – the sixth consecutive increase.

Over the next three years, the New Brunswick small business corporate income tax rate will be lowered to one per cent and the income threshold will be increased to $500,000 – making the best rate in Canada even better.

Capital expenditures for roads, highways, hospitals, schools and other priorities will increase three times faster than all other program spending, to help create jobs and better public infrastructure for New Brunswickers.

Net debt will be reduced in both the 2004-2005 and 2005-2006 fiscal years, for a cumulative reduction of over $166 million since our first budget. The province's net debt-to-GDP ratio will be reduced for the sixth consecutive year to reach its lowest level since 1991-1992. And debt service costs as a per cent of total expenditures will be at their lowest level in over two decades.

New Brunswick's Economic Outlook

As the most trade-dependent provincial economy in Canada, New Brunswick is impacted by economic developments across Canada, in the United States, and around the world. The world economy grew strongly last year. Both the Canadian and United States economies grew at a robust pace in 2004. Canadian economic growth was constrained by the soaring Canadian dollar and high oil prices in particular – an impact that was felt in this province as well.

The Department of Finance estimates the New Brunswick economy reported a solid performance in 2004, expanding by 2.5 per cent. Many key economic indicators showed strong growth in 2004 compared to 2003. For example:

- Private and public capital investment increased 7.4 per cent to a record $4.3 billion.
- Foreign exports of commodities increased 10.8 per cent to over $9.4 billion, compared to an 8.6 per cent national increase.
- Manufacturing shipments rose 11.1 per cent, more than the national increase of 8.4 per cent.
- And, average weekly earnings in the province increased 3.0 per cent, nearly double the 1.6 per cent increase for Canada.

Job growth surged forward last year, with a record annual high of 350,400 New Brunswickers employed. The unemployment rate fell to 9.8 per cent and the provincial participation rate reached an all-time high of 63.9 per cent. The latest monthly numbers show we have created 28,000 net new jobs since June 1999.

Looking ahead for 2005, private sector economists predict that real GDP for New Brunswick will grow, on average, by 2.3 per cent. The Department of Finance prudently anticipates that growth will be 2.1 per cent, as both domestic and external demand for many natural resource commodities softens. Construction activity will continue to contribute to economic growth.

2004-2005 Fiscal Update

The 2004-2005 Budget reflected difficult decisions that allowed us to bring the budget into balance while continuing to invest in priorities. Those decisions have paid off for New Brunswickers.

We now anticipate a surplus of $112.3 million and a reduction in provincial net debt of $53.1 million for 2004-2005.

Gross consolidated revenue is projected to be $210.1 million higher than budget, largely due to our successful negotiations with the federal government for additional health and equalization transfers to support priority services to New Brunswickers.

Meanwhile, gross consolidated expenditure increased by $159.4 million, primarily due to the implementation of the Provincial Health Plan, as well as addressing wage settlements for nurses and hospital workers.

2005-2006 Fiscal Outlook

The 2005-2006 Budget continues this government's dedication to living within our means. It continues our commitment to investing in priorities that matter to people. It continues our focus on providing value to taxpayers. And it continues our plan to build new job opportunities for New Brunswickers.

This year's budget will be balanced with a surplus of $98.9 million and a reduction in net debt of $4.0 million.

Gross consolidated revenue is projected to be $6.109 billion, up 2.9 per cent from revised 2004-2005 estimates.

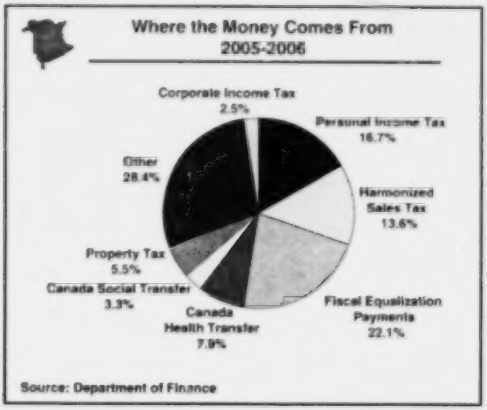

Gross consolidated expenditure is estimated at $6.105 billion, up 3.7 per cent from last year.

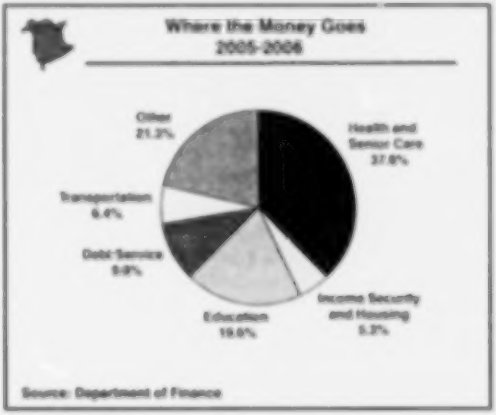

We will continue to work towards delivering balanced budgets and reducing our net debt-to-GDP ratio in the years ahead.

We want to go further in our commitment to fiscal responsibility to New Brunswickers. During this session, a new *Fiscal Responsibility Act* will be introduced that will provide further transparency and accountability in government finances, including additional fiscal performance measures.

Value for Taxpayers

This budget reflects our continued commitment to find greater value for taxpayers in the operations of government. Initiatives underway that will redirect savings to priority areas include the Common Services Review, which has the objective of reducing costs by consolidating common services internal to government and school districts, and a review of non-clinical services in the health care system. The Workforce Adjustment Program has been extended to address the human resource impact of these specific initiatives.

Managing the wage bill is crucial to our collective efforts to balance the budget and invest more in the priorities of New Brunswickers. Every one per cent increase in the overall wage bill for public sector service providers results in an additional cost to taxpayers of approximately $25 million. Reasonable wage increases will mean sustainable public services.

Building a Stronger New Brunswick For All

This government's budget plan will help to build a stronger New Brunswick for all. It contains new initiatives and reinforces existing ones in each of the four building blocks of our Prosperity Plan. It provides more investment under both the Provincial Health Plan and the Quality Learning Agenda.

Today's budget reinforces once more our focus on funding more in health and senior care and education. Since 1999, cumulative new funding for health and senior care will now total $3.4 billion and $1.2 billion for education.

With this budget, spending per person on health and senior care will have increased by $1,187 or 63.5 per cent since we took office in 1999. Direct spending per student in Kindergarten to Grade 12 will have gone up by $1,598 or 33.1 per cent since 1999.

Education and Children

This year's budget invests more in our education system than ever before. Total spending in education will rise to almost $1.2 billion in this budget, a 3.3 per cent increase over 2004-2005.

Education funding for K-12 will increase $23.0 million over last year's revised expenditures, to a total of $752.8 million – the highest level ever. Initiatives under the Quality Learning Agenda will receive $15.3 million more.

Today's budget will provide:

- New funding for 85 more teaching positions.
- $2.5 million as part of our $10 million, four-year Quality Classroom Resources Fund.
- $1.1 million for the second year of the pilot laptop research program.
- $0.7 million for the Quality Technology Infrastructure Enhancement Fund.

Our government has increased investments in universities and community colleges in each and every budget. Today, we go further than any previous government in providing more, new, and long-term increases in funding to our universities with two other major commitments.

First, funding for universities will increase by 4.6 per cent this year, meeting our commitment to increase funding by 10 per cent over three years. We will be increasing funding by a further three per cent in 2006-2007 and 3.4 per cent in 2007-2008, meeting our election platform commitment for a total increase of 13 per cent over the four years of this mandate.

Second, we will provide a $20 million increase to the University Infrastructure Trust Fund, building on our initial $15 million investment in 2002, for a total of $35 million.

Health and Wellness

This budget invests more in health and senior care than ever before. Total investment will rise to $2.3 billion, an increase of 7.6 per cent over what was spent in 2004-2005.

Ordinary account funding for the Department of Health and Wellness will increase $102.8 million over last year's revised expenditures – an increase of 6.1 per cent, with increased spending for Medicare, Hospital Services, Ambulance Services and the Prescription Drug Program.

Investing more in wellness is a key strategy under our Provincial Health Plan. We will spend $2 million in 2005-2006 to promote healthy living for children and youth in the areas of physical activity, nutrition and healthy eating, tobacco cessation and mental health and resiliency.

Our Physician Recruitment and Retention Plan, begun during our first 200 days in office, is paying off. There are today 177 more doctors working in the province than there were in 1999. Additional measures announced by the Minister of Health and Wellness show that we are committed to doing even more.

Our Nursing Resource Strategy is also working. Today, there are 570 more full-time nurses working in the province than in 1999. We need to ensure we have sufficient nurses not just today, but in the future as well. That is why today's budget announces new funding for nursing programs of $4.4 million, which includes the addition of 95 new nursing seats at UNB and the Université de Moncton.

Through the Provincial Health Plan, we are on track to creating a patient-focused health care system that is far more sustainable into the future than it would have been without these changes. Its vision is clear: provide the right care in the right way at the right time by the right provider at a cost New Brunswickers can afford.

Since the plan was released last June, the Minister of Health and Wellness has announced significant new investments: to expand flu immunization to include infants; add new vaccines to protect our teenagers against meningitis, chicken pox, whooping cough and pneumonia; invest $3.8 million to strengthen the New Brunswick Heart Centre; establish four new satellite dialysis units; create a New Brunswick Cancer Network; expand the extra-mural program by hiring an additional 28 nurses and other health professionals; establish four methadone clinics; and strengthen ambulance services by expanding hours of operation and enhancing training.

Families and Seniors

Our ongoing support for families, children, persons with disabilities and seniors continues under this budget. The Department of Family and Community Services budget will receive an additional $19 million this year, for a total budget of $737.7 million.

Today's budget reflects:

- Social assistance rates will increase by six per cent over the next three years beginning with a two per cent increase this year – the largest increase since 1991.
- A 9.1 per cent increase in funding for nursing homes.
- A 10 per cent increase over the next three years for home support agencies.
- An investment of $11.8 million in our Early Childhood Development Agenda.

Last December, this government introduced legislation to amend the *Assessment Act* to provide a provincial property tax exemption for non-profit low-income residential rental accommodation. This measure will provide much needed property tax relief to non-profit organizations that provide housing to low-income earners who need decent housing at affordable rents.

Lower Taxes and More Jobs

The personal and corporate income tax reductions introduced by this government have contributed significantly to investment, job creation, economic growth and prosperity. Our pro-growth strategy is producing results.

Since we took office, we have lowered taxes or created new tax incentives in each and every budget. Today's budget is no exception with measures that will further reduce the tax burden on people and enhance New Brunswick as a place to live and invest. This government has reduced personal income taxes at all income levels, particularly for lower income earners.

This budget provides an additional $11 million in tax relief for New Brunswick taxpayers and working families beginning this year. As part of our objective of reducing provincial income taxes by five per cent, all provincial income tax credit amounts and tax brackets have been indexed to protect against inflation effective January 1, 2005. Indexation will be extended to include the Low-Income Tax Reduction. This measure will remove an additional 3,000 New Brunswickers from paying any provincial income tax.

As a result of tax relief measures we have provided so far, individuals and families have benefited from cumulative personal income tax relief of $608 million. In 2005-2006 alone, New Brunswickers will realize savings of $137 million.

We have made significant progress in creating a competitive edge for businesses in New Brunswick. This budget confirms our determination to support small business when it comes to staying competitive and creating jobs.

Effective July 1, 2005, the provincial small business corporate income tax rate will be reduced from 2.5 per cent to 2.0 per cent, and the income threshold eligible for the small business corporate income tax rate will increase from $425,000 to $450,000.

Effective July 1, 2006, we will further reduce the tax rate to 1.5 per cent and raise the income threshold to $475,000. And effective July 1, 2007 we will implement the final phase of our commitment by reducing the small business corporate income tax rate to 1.0 per cent and raise the income threshold to $500,000.

New Brunswick small businesses will save an estimated $12 million more annually once these measures are fully mature.

Since 1999, we have provided an estimated $272 million in cumulative corporate income tax savings. In 2005-2006, this will amount to $76 million alone.

To reinforce our commitment to lower taxes for New Brunswickers, we proclaimed today the *Taxpayer Protection Act*.

Community and Regional Economic Development

Strong communities and strong regions are central to our Prosperity Plan. This year's budget therefore announces two significant new measures to support communities across New Brunswick.

First, the creation of a new three-year, $18 million Community Development Initiative, with three specific components:

- A $10 million Community Partnership Fund.
- A $6 million Family and Youth Capital Assistance Program.
- A $2 million Community Events Program.

Second, the creation of a three-year, $10 million Community Economic Infrastructure Program with an initial $2 million investment in 2005-2006.

This year's budget furthers our commitment to regional development, with funding of $5 million to both the Miramichi Regional Economic Development Fund and the Restigouche-Chaleur Regional Economic Development Fund.

The Acadian Peninsula Economic Development Fund will be extended, by providing $12 million more over the next three years for a total of $40 million over eight years.

A further $5 million will be allocated to the Total Development Fund to support resource development.

The provincial investment in Crown land silviculture today is 16 per cent higher than when this government came into office in 1999. This budget maintains our silviculture investment at this level.

We are committed to the Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) program that allows the federal and provincial governments to assist agricultural producers with income shortfalls. Funding to this program over the 2004-2005 and 2005-2006 fiscal years will total $23.7 million.

We will continue to promote New Brunswick as an attractive tourist destination by investing $600,000 more in tourism infrastructure and by participating in the Tourism Atlantic Marketing Initiative.

Other Key Investments

Gross capital spending will rise 10.9 per cent over last year to a total of $423.8 million – the fifth consecutive year in which it has been increased, with key investments in transportation, health, education and "green municipal infrastructure".

Under this budget, we are investing a further $5 million in the New Brunswick Innovation Foundation, adding to the initial $20 million fund.

This budget allocates $1 million to the province's immigration program this year, a 54 per cent increase over last year. The program will be enhanced to coordinate our focus across government on bringing more immigrants to our province.

Today's budget also maintains our funding commitment with $8.1 million dedicated to culture.

The government will introduce legislation this session to amend the *Assessment Act* to help encourage private sector businesses to develop and utilize heritage properties.

Conclusion

Setting clear objectives is essential to achieving real economic, social, and financial progress. It is part of our Prosperity Plan. It is part of our Quality Learning Agenda. It is part of our Provincial Health Plan. And it is part of our budget plan.

Our plans are working. Jobs are up. Taxes are down. Investment is up. Debt is down. Our credit rating is up. Unemployment is down.

These are the signs of a growing, more prosperous province. These are the signs of how we are building a stronger New Brunswick for all.

BUDGET PLAN
STATEMENT OF SURPLUS OR DEFICIT
2005-2006
Thousands
$

BUDGET PLAN

BUDGETARY ACCOUNTS	Year Ending March 31 2006 Estimate
Ordinary Account:	
Revenues	5,738,395
Expenditures	5,588,880
Surplus (Deficit)	149,515
Capital Account:	
Revenues	41,284
Expenditures	423,827
Surplus (Deficit)	(382,543)
Special Purpose Account:	
Revenues	45,375
Expenditures	46,080
Surplus (Deficit)	(705)
Special Operating Agencies (net):	
Revenues	57,260
Expenditures	46,538
Surplus (Deficit)	10,722
Sinking Fund Earnings	227,000
Gross Consolidated Revenue	6,109,314
Gross Consolidated Expenditure	6,105,325
(Increase) Decrease in Net Debt	3,989

STATEMENT OF SURPLUS OR DEFICIT

Gross Consolidated Revenue	6,109,314
Less: Capital Revenues Related to Tangible Capital Assets	(37,983)
Operating Revenue	6,071,331
Gross Consolidated Expenditure	6,105,325
Add: Amortization Expense	211,564
Less: Investment in Tangible Capital Assets	(344,438)
Operating Expense	5,972,451
Surplus (Deficit)	98,880

Note: Columns may not add due to rounding

Points saillants
Budget
2005-2006

Bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes

Jeannot Volpé
Ministre des Finances

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Points saillants

Budget

2005-2006

Bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes

Jeannot Volpé
Ministre des Finances

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Publié par le :

Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick

C.P. 6000
Fredericton
(Nouveau-Brunswick)
Canada

E3B 5H1

Internet : www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Le mercredi 30 mars 2005

ISBN 1-55396-254-0

Imprimé au Nouveau-Brunswick

CNB 3023

Le budget pour 2005-2006 présente aux gens du Nouveau-Brunswick un budget équilibré qui bâtit un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes. Il met l'accent sur les cinq mêmes objectifs précis que nous avons établis dans le budget de l'année écoulée.

Premièrement, investir dans les priorités. Le budget prévoit des investissements records dans les priorités absolues des gens du Nouveau-Brunswick, à savoir les services de santé, les soins aux personnes âgées, l'éducation et les enfants.

Deuxièmement, investir dans la création d'emplois. Le budget prévoit, au cours des trois prochaines années, d'autres allégements fiscaux pour les petites entreprises en vue de favoriser la création d'emplois, plus d'investissements en capital et de nouveaux programmes de développement économique communautaire.

Troisièmement, ne procéder à aucune augmentation fiscale. Le budget ne prévoit aucune augmentation fiscale et ne crée aucun nouveau prélèvement fiscal. De fait, il prévoit des allégements fiscaux additionnels pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Quatrièmement, optimiser les ressources pour les contribuables. Le budget renforce notre engagement à réaliser des économies dans les activités administratives du gouvernement afin de les réinvestir dans les services de première ligne du gouvernement.

Cinquièmement, équilibrer le budget. Le budget est équilibré et il comprend un excédent ainsi qu'une réduction de la dette nette.

Le budget présenté aujourd'hui donne suite à ce que nous ont dit un grand nombre de personnes du Nouveau-Brunswick au cours de la dernière année. Il tient compte des avis dont nous ont fait part les gens du Nouveau-Brunswick au cours d'un vaste programme de consultations et forums prébudgétaires visant à obtenir l'apport des gens du Nouveau-Brunswick au moyen de rencontres avec les parties prenantes ainsi que d'exposés reçus en ligne et par d'autres moyens.

Réalisations records

Le budget présenté aujourd'hui établit de nouveaux records et comprend de nouvelles réalisations.

Les dépenses au chapitre de la santé et des soins aux personnes âgées augmenteront de 163,1 millions pour passer à 2,3 milliards de dollars, soit un record absolu qui nous donnera plus de médecins et d'infirmières et infirmiers à plein temps que jamais auparavant.

Les dépenses pour l'éducation augmenteront de 38,5 millions de dollars pour passer à 1,2 milliard ; il s'agit d'un montant record, qui représente pour nous le plus important investissement par élève jamais enregistré.

Plus de 75 % de toutes les nouvelles dépenses continuent d'être consacrées à nos priorités absolues, à savoir les services de santé et l'éducation.

Le financement pour les universités augmentera de 4,6 % cette année, pour un total de 10 % au cours des trois dernières années, soit la sixième augmentation de suite.

Au cours des trois prochaines années, le taux d'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise passera à 1 % au Nouveau-Brunswick, et le plafond admissible sera relevé pour passer à 500 000 $, ce qui améliorera encore le meilleur taux du Canada.

Les dépenses en capital affectées aux routes, aux hôpitaux, aux écoles et à d'autres priorités augmenteront trois fois plus vite que les dépenses de tous les autres programmes, et ce, afin d'aider à créer des emplois et une meilleure infrastructure publique pour les gens du Nouveau-Brunswick.

La dette nette sera réduite au cours des années financières 2004-2005 et 2005-2006 ; la réduction cumulative, depuis notre premier budget, dépassera 166 millions de dollars. Le rapport dette nette-PIB de la province sera réduit pour la sixième année de suite et atteindra son plus bas niveau depuis 1991-1992. Par ailleurs, les frais de service de la dette, en proportion des dépenses totales, seront les plus bas enregistrés depuis plus de deux décennies.

Perspectives économiques du Nouveau-Brunswick

Doté de l'économie provinciale du Canada la plus dépendante des échanges commerciaux, le Nouveau-Brunswick subit les contrecoups de la conjoncture au Canada, aux États-Unis et dans le monde entier. L'économie mondiale a connu une forte croissance l'année dernière. Les économies canadienne et américaine ont toutes deux connu une croissance vigoureuse en 2004. La croissance économique au Canada a été entravée surtout par la forte hausse du dollar canadien et par les cours élevés du pétrole, dont la province a aussi ressenti les effets.

Le ministère des Finances estime que l'économie du Nouveau-Brunswick a affiché un rendement solide en 2004, soit une progression de 2,5 %. De nombreux indicateurs économiques clés ont montré une forte croissance en 2004 par rapport à 2003. Par exemple :

- Les investissements en capital privés et publics ont augmenté de 7,4 %, pour atteindre une somme record de 4,3 milliards de dollars.
- Les exportations de produits vers l'étranger ont augmenté de 10,8 %, pour passer à plus de 9,4 milliards, par rapport à une augmentation de 8,6 % à l'échelle nationale.
- Les livraisons manufacturières ont augmenté de 11,1 %, ce qui est supérieur à l'augmentation nationale de 8,4 %.
- Les gains hebdomadaires moyens dans la province ont augmenté de 3,0 %, ce qui est presque le double de l'augmentation de 1,6 % au Canada.

La croissance de l'emploi est montée en flèche l'année dernière pour atteindre un niveau annuel record de 350 400 personnes du Nouveau-Brunswick qui avaient un emploi. Le taux de chômage a diminué pour passer à 9,8 %, et le taux de participation provincial a atteint un record de 63,9 %. Les dernières statistiques mensuelles indiquent que nous avons créé 28 000 nouveaux emplois nets depuis juin 1999.

Pour 2005, des économistes du secteur privé prévoient que la croissance du PIB réel du Nouveau-Brunswick sera de 2,3 % en moyenne. Le ministère des Finances prévoit prudemment une croissance de 2,1 %, compte tenu d'un affaiblissement de la demande, tant intérieure qu'extérieure, d'un grand nombre de produits à base de ressources naturelles. Les activités de construction continueront à contribuer à la croissance économique.

Mise à jour financière pour 2004-2005

Le budget pour 2004-2005 a fait état des décisions difficiles que nous avons prises, lesquelles nous ont permis de faire place à l'équilibre budgétaire tout en continuant d'investir dans les priorités. Ces décisions ont bien servi les gens du Nouveau-Brunswick.

Nous prévoyons maintenant un excédent de 112,3 millions de dollars et une réduction de 53,1 millions de la dette nette provinciale pour 2004-2005.

Selon les prévisions, les recettes consolidées brutes seront supérieures de 210,1 millions de dollars aux sommes budgétées, et ce, en grande partie grâce au succès de nos négociations avec le gouvernement fédéral en vue d'obtenir des transferts additionnels en matière de santé et de péréquation, afin d'appuyer les services prioritaires pour les gens du Nouveau-Brunswick.

En même temps, les dépenses consolidées brutes ont augmenté de 159,4 millions de dollars, ce qui est en grande partie attribuable à la mise en oeuvre du plan provincial de la santé et à la prise en main des règlements salariaux pour le personnel infirmier et hospitalier.

Perspectives financières pour 2005-2006

Le budget pour 2005-2006 donne suite à la volonté qu'a le gouvernement actuel de vivre selon nos moyens. Il donne suite à notre engagement d'investir dans les priorités qui comptent pour les gens. Il donne suite à l'accent que nous mettons sur l'optimisation des ressources pour les contribuables. Il donne suite à notre plan de créer de nouvelles perspectives d'emploi pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Le budget de cette année sera équilibré et présentera un excédent de 98,9 millions de dollars ainsi qu'une réduction de 4,0 millions de la dette nette.

Selon les prévisions, les recettes consolidées brutes s'élèveront à 6,109 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 2,9 % par rapport aux prévisions revisées de 2004-2005.

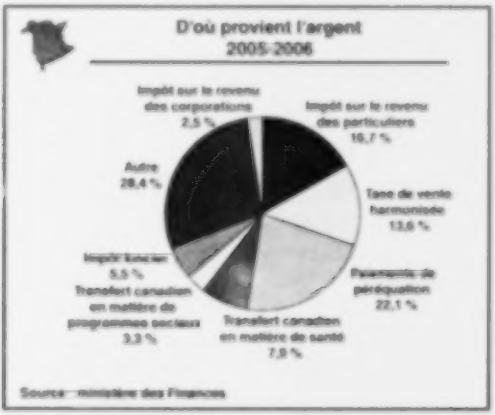
D'où provient l'argent
2005-2006
Impôt sur le revenu des corporations 2,5 %
Impôt sur le revenu des particuliers 16,7 %
Autre 28,4 %
Taxe de vente harmonisée 13,6 %
Impôt foncier 5,5 %
Paiements de péréquation 22,1 %
Transfert canadien en matière de programmes sociaux 3,3 %
Transfert canadien en matière de santé 7,9 %
Source : ministère des Finances

Les dépenses consolidées brutes devraient atteindre 6,105 milliards de dollars, soit une augmentation de 3,7 % par rapport à l'année écoulée.

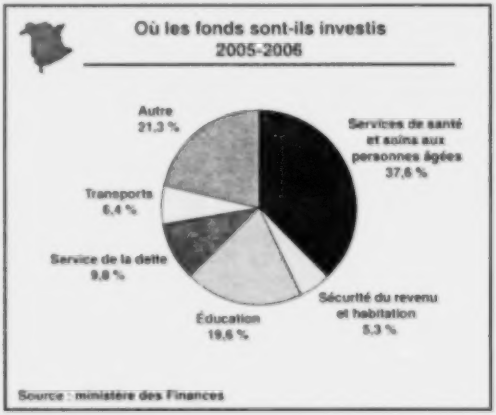

Nous continuerons à nous efforcer de présenter des budgets équilibrés et de réduire notre rapport dette nette-PIB dans les années qui viennent.

Nous voulons aller plus loin dans notre engagement à l'égard de la responsabilité financière envers les gens du Nouveau-Brunswick. Pendant la session, une nouvelle *Loi sur la responsabilité financière* sera déposée, laquelle renforcera la transparence et la reddition de comptes en ce qui concerne les finances du gouvernement et prévoira d'autres outils de mesure du rendement financier.

Optimisation des ressources pour les contribuables

Le budget reflète notre engagement continu à optimiser, pour les contribuables, les ressources de l'appareil gouvernemental. Les initiatives qui ont été prises pour canaliser les économies vers les domaines prioritaires comprennent l'examen des services communs, qui vise à réduire les coûts en regroupant les services communs internes du gouvernement et des districts scolaires, ainsi que l'examen des services non médicaux du système de soins de santé. Le Programme de réaménagement des effectifs a été prolongé pour donner suite aux conséquences de ces initiatives précises sur les ressources humaines.

La gestion de la masse salariale est essentielle à nos efforts collectifs pour équilibrer le budget et investir davantage dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Chaque augmentation de 1 % de la masse salariale globale des dispensateurs de services du secteur public entraîne des coûts additionnels d'environ 25 millions de dollars pour les contribuables. Des augmentations salariales raisonnables se traduiront par des services publics durables.

Bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes

Le plan budgétaire du gouvernement actuel contribuera à bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes. Il comporte de nouvelles initiatives et renforce celles qui existent déjà dans chacun des quatre piliers de notre plan de prospérité. Il prévoit plus d'investissements à la fois au titre du plan provincial de la santé et du Plan d'apprentissage de qualité.

Le budget présenté aujourd'hui renforce une fois de plus l'accent que nous mettons sur un financement accru des services de santé, des soins aux personnes âgées et de l'éducation. Depuis 1999, le nouveau financement cumulatif s'élève à 3,4 milliards de dollars pour les services de santé et les soins aux personnes âgées, et à 1,2 milliard pour l'éducation.

En application du budget, les dépenses par personne pour les services de santé et les soins aux personnes âgées auront augmenté de 1 187 $, ou 63,5 %, depuis que nous sommes arrivés au pouvoir en 1999. Les dépenses directes pour chaque élève de la maternelle à la 12e année auront augmenté de 1 598 $, ou 33,1 %, depuis 1999.

Éducation et enfants

Le budget de l'année qui commence investit plus que jamais auparavant dans notre système d'éducation. Les dépenses globales pour l'éducation atteindront presque 1,2 milliard de dollars, soit une augmentation de 3,3 % par rapport à 2004-2005.

Le financement au titre de l'éducation de la maternelle à la 12e année augmentera de 23,0 millions de dollars par rapport aux dépenses révisées de l'année écoulée, pour passer à un total de 752,8 millions, soit le niveau le plus élevé jamais vu. Les initiatives prises dans le cadre du Plan d'apprentissage de qualité recevront 15,3 millions de plus.

Le budget présenté aujourd'hui prévoit ce qui suit :

- un nouveau financement visant 85 postes d'enseignement de plus.
- 2,5 millions de dollars dans le cadre de notre Fonds de ressources pédagogiques de qualité, doté de 10 millions de dollars pour quatre années.
- 1,1 million pour la deuxième année du programme pilote de recherche sur l'utilisation d'ordinateurs portatifs en salle de classe.
- 0,7 million pour le Fonds d'amélioration de l'infrastructure technologique de qualité.

Notre gouvernement a augmenté les investissements dans les universités et les collèges communautaires dans chaque budget sans exception. Aujourd'hui, nous allons plus loin que tout gouvernement antérieur en accordant à nos universités davantage de nouvelles augmentations de financement à long terme au titre de deux autres engagements majeurs.

Premièrement, le financement pour les universités augmentera de 4,6 % cette année, ce qui donne suite à notre engagement d'accroître le financement de 10 % sur trois années. Nous augmenterons encore le financement, à raison de 3 % en 2006-2007 et de 3,4 % en 2007-2008, ce qui donne suite à l'engagement pris dans notre plateforme électorale d'augmenter le financement de 13 % en tout au cours des quatre années du présent mandat.

Deuxièmement, nous prévoyons une augmentation de 20 millions de dollars du Fonds de fiducie pour l'infrastructure universitaire, qui s'ajoute à notre investissement initial de 15 millions en 2002, pour un total de 35 millions.

Santé et mieux-être

Le budget investit plus que jamais dans les services de santé et les soins aux personnes âgées. L'investissement total passera à 2,3 milliards de dollars, soit une augmentation de 7,6 % par rapport à ce qui a été dépensé en 2004-2005.

Le financement au compte ordinaire du ministère de la Santé et du Mieux-être augmentera de 102,8 millions de dollars par rapport aux dépenses révisées de l'année écoulée, ce qui représente une augmentation de 6,1 % et comprend des dépenses accrues pour les éléments Assurance-maladie, Services hospitaliers, Services d'ambulance et Régime de médicaments sur ordonnance.

L'investissement accru dans le mieux-être constitue une stratégie clé de notre plan provincial de la santé. Nous dépenserons 2 millions de dollars en 2005-2006 afin de favoriser un mode de vie sain pour nos enfants et nos jeunes dans les domaines suivants : activité physique ; alimentation et habitudes alimentaires saines ; cessation du tabagisme ; santé mentale et ressort psychologique.

Notre Plan de recrutement et de maintien des ressources médicales, mis en oeuvre au cours de nos 200 premiers jours au pouvoir, donne des résultats positifs. La province compte actuellement 177 médecins de plus qu'en 1999. Des mesures additionnelles annoncées par le ministre de la Santé et du Mieux-être montrent notre engagement à faire encore davantage.

Notre Stratégie en matière de ressources infirmières fonctionne bien aussi. Aujourd'hui, 570 infirmières et infirmiers de plus qu'en 1999 travaillent à temps plein dans la province. Nous devons veiller à ce que nous ayons suffisamment de personnel infirmier, non seulement aujourd'hui, mais également dans l'avenir. Voilà pourquoi le budget d'aujourd'hui prévoit un nouveau financement de 4,4 millions de dollars pour les programmes de sciences infirmières, ce qui comprend l'ajout de 95 nouvelles places en sciences infirmières à UNB et à l'Université de Moncton.

Grâce au plan provincial de la santé, nous sommes en bonne voie de créer un système de soins de santé axé sur les malades qui sera beaucoup plus viable dans l'avenir qu'il ne l'aurait été sans de tels changements. La vision signalée dans le plan est claire : fournir les soins nécessaires, de la façon pertinente et au moment opportun, par le bon dispensateur, et ce, à un coût abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Depuis que le plan a été rendu public, en juin dernier, le ministre de la Santé et du Mieux-être a annoncé d'importants nouveaux investissements pour faire ce qui suit : élargir la couverture vaccinale contre la grippe afin d'inclure les enfants en bas âge ; ajouter de nouveaux vaccins afin de protéger nos adolescents et adolescentes contre la méningite, la varicelle, la coqueluche et la pneumonie ; affecter 3,8 millions de dollars au renforcement du Centre cardiaque du Nouveau-Brunswick ; créer quatre nouvelles unités satellites de dialyse ; créer le Réseau du Nouveau-Brunswick de lutte contre le cancer ; élargir le Programme extra-mural par le recrutement de 28 infirmières et infirmiers additionnels ainsi que d'autres professionnels de la santé ; ouvrir quatre cliniques de méthadone ; renforcer les services d'ambulance grâce à la prolongation des heures de service et à l'amélioration de la formation.

Familles et personnes âgées

Le budget maintient notre soutien continu des familles, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées. Cette année, 19 millions de plus seront affectés au budget du ministère des Services familiaux et communautaires, pour un budget total de 737,7 millions de dollars.

Le budget d'aujourd'hui fait état de ce qui suit :

- une augmentation de 6 % des taux d'aide sociale au cours des trois prochaines années, à commencer par une augmentation de 2 % cette année, soit l'augmentation la plus importante depuis 1991.
- une augmentation de 9,1 % du financement des foyers de soins.
- une augmentation de 10 %, répartie sur les trois prochaines années, pour les organismes de soutien à domicile.
- un investissement de 11,8 millions de dollars dans notre Plan d'action pour le développement de la petite enfance.

En décembre dernier, le gouvernement actuel a déposé une mesure législative visant à modifier la *Loi sur l'évaluation* afin de prévoir une exonération de l'impôt foncier provincial pour les logements à loyer modique sans but lucratif. La mesure procurera un allégement de l'impôt foncier très nécessaire aux organisations sans but lucratif qui fournissent un logement aux personnes à faible revenu ayant besoin d'un logement acceptable à loyer abordable.

Impôts réduits et davantage d'emplois

Les réductions que le gouvernement actuel a instaurées au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations ont grandement contribué aux investissements, à la création d'emplois, à la croissance économique et à la prospérité. Notre stratégie favorable à la croissance donne des résultats.

Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons réduit les impôts ou créé des encouragements fiscaux dans chaque budget. Le budget présenté aujourd'hui ne fait pas exception, car il annonce des mesures qui réduiront davantage la charge fiscale sur les gens et renforceront l'attrait du Nouveau-Brunswick comme endroit où vivre et investir. Le gouvernement actuel a réduit l'impôt sur le revenu des particuliers à tous les niveaux de revenu, surtout pour les gens à plus faible revenu.

Le budget prévoit un allégement fiscal additionnel d'une valeur de 11 millions de dollars pour les contribuables et les familles qui travaillent du Nouveau-Brunswick, et ce, dès cette année. Dans le contexte de notre objectif consistant à réduire de 5 % l'impôt provincial sur le revenu, tous les montants de crédits d'impôts provinciaux sur le revenu et les tranches d'imposition sont indexés depuis le 1er janvier 2005 afin d'assurer une protection contre l'inflation. L'indexation sera élargie pour comprendre la réduction de l'impôt applicable aux faibles revenus. La mesure exonérera encore 3 000 personnes du Nouveau-Brunswick de l'impôt provincial sur le revenu.

Par suite des mesures d'allégement fiscal que nous avons prises jusqu'à présent, les particuliers et les familles ont bénéficié d'allégements cumulatifs s'élevant à 608 millions de dollars au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers. Au cours de la seule année 2005-2006, les gens du Nouveau-Brunswick économiseront 137 millions de dollars.

Nous avons réalisé des progrès importants pour créer un avantage concurrentiel favorisant les entreprises au Nouveau-Brunswick. Le budget confirme notre détermination à appuyer les petites entreprises quand il s'agit de demeurer compétitif et de créer des emplois.

Le 1er juillet 2005, le taux d'impôt provincial sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise passera de 2,5 % à 2,0 % et le plafond d'admissibilité au taux d'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise passera de 425 000 $ à 450 000 $.

Le 1er juillet 2006, nous réduirons davantage le taux d'imposition, qui passera à 1,5 %, et nous relèverons le plafond d'admissibilité, qui passera à 475 000 $. Le 1er juillet 2007, nous réaliserons le dernier volet de notre engagement en réduisant le taux de l'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise, pour le faire descendre à 1 %, et nous porterons le plafond d'admissibilité à 500 000 $.

Les petites entreprises du Nouveau-Brunswick économiseront, selon les prévisions, 12 millions de dollars de plus par année une fois que les mesures en question seront intégralement appliquées.

Depuis 1999, nous avons rendu possible la réalisation d'économies cumulatives estimées à 272 millions de dollars au titre de l'impôt sur le revenu des corporations. Au cours de la seule année 2005-2006, les économies s'élèveront à 76 millions de dollars.

Afin de renforcer notre engagement à réduire les impôts pour les gens du Nouveau-Brunswick, nous avons proclamé aujourd'hui la *Loi sur la protection des contribuables*.

Développement économique communautaire et régional

Des collectivités fortes et des régions fortes sont un aspect essentiel de notre plan de prospérité. Le budget de cette année annonce donc deux nouvelles mesures importantes à l'appui des collectivités du Nouveau-Brunswick.

Premièrement, la création d'une nouvelle Initiative de développement communautaire triennale est prévue, laquelle est d'une valeur de 18 millions de dollars et comprend trois volets précis :

- Fonds de partenariat communautaire, 10 millions.
- Programme d'aide en capital à la famille et à la jeunesse, 6 millions.
- Programme d'événements communautaires, 2 millions.

Deuxièmement, la création d'un Fonds d'infrastructure économique communautaire triennal est prévue, lequel est d'une valeur de 10 millions de dollars et est doté d'un investissement initial de 2 millions en 2005-2006.

Le budget de cette année maintient notre engagement à l'égard des régions en prévoyant un montant de 5 millions de dollars pour le Fonds de développement économique régional Miramichi et le même montant pour le Fonds de développement économique Restigouche-Chaleur.

Le fonds pour le développement économique de la Péninsule acadienne sera prolongé, grâce au versement de 12 millions de dollars de plus, répartis sur les trois prochaines années, ce qui fera en tout 40 millions sur huit années.

Une somme additionnelle de 5 millions de dollars sera versée au Fonds de développement total afin de favoriser l'aménagement des ressources.

L'investissement provincial dans la sylviculture sur les terres de la Couronne est aujourd'hui de 16 % supérieur à ce qu'il était lorsque le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir en 1999. Le budget maintient au même niveau notre investissement dans la sylviculture.

Nous souscrivons au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole — le PCSRA —, qui permet aux gouvernements fédéral et provinciaux d'aider les producteurs agricoles qui subissent un manque à gagner. Le financement du programme pour les années financières 2004-2005 et 2005-2006 se chiffrera en tout à 23,7 millions de dollars.

Nous continuerons de faire la promotion du Nouveau-Brunswick en tant que destination touristique attrayante en investissant 600 000 $ de plus dans l'infrastructure touristique et en participant à l'Initiative de marketing du tourisme en Atlantique.

Autres investissements clés

Les dépenses en capital brutes augmenteront de 10,9 % par rapport à l'année écoulée, pour passer à 423,8 millions de dollars en tout ; elles augmenteront pour la cinquième année de suite et comprendront des investissements clés dans les domaines des transports, de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure municipale verte.

En application du budget, nous investissons 5 millions de dollars de plus dans la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick pour ajouter au fonds, qui était initialement de 20 millions.

Le budget prévoit cette année 1 million de dollars pour le programme d'immigration, ce qui représente une augmentation de 54 % par rapport à l'année écoulée. Le programme sera amélioré en vue de coordonner, dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, notre démarche visant à accroître l'immigration dans notre province.

En outre, le budget présenté aujourd'hui maintient l'engagement financier en consacrant plus de 8,1 millions de dollars à la culture.

Le gouvernement déposera au cours de la session une mesure législative visant à modifier la *Loi sur l'évaluation* afin d'inciter les entreprises du secteur privé à aménager et à utiliser les biens patrimoniaux.

Conclusion

Le véritable progrès économique, social et financier passe avant tout par l'établissement d'objectifs précis. Ces objectifs font partie intégrante de notre plan de prospérité, de notre Plan d'apprentissage de qualité, de notre plan provincial de la santé et de notre plan budgétaire.

Nos plans donnent des résultats positifs. Les emplois sont à la hausse. Les impôts sont à la baisse. Les investissements sont à la hausse. La dette est à la baisse. Notre cote de crédit est à la hausse. Le chômage est à la baisse.

Le tout indique que la province progresse dans la voie de la croissance et de la prospérité et montre comment nous bâtissons un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes.

PLAN BUDGÉTAIRE
ÉTAT DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT
2005-2006
Milliers
$

PLAN BUDGÉTAIRE

COMPTES BUDGÉTAIRES	Année se terminant le 31 mars 2006 Prévisions
Compte ordinaire :	
Recettes	5 738 395
Dépenses	5 588 880
Excédent (Déficit)	149 515
Compte de capital :	
Recettes	41 284
Dépenses	423 827
Excédent (Déficit)	(382 543)
Compte à but spécial :	
Recettes	45 375
Dépenses	46 080
Excédent (Déficit)	(705)
Organismes de services spéciaux (net) :	
Recettes	57 260
Dépenses	46 538
Excédent (Déficit)	10 722
Gains du fonds d'amortissement	227 000
Recettes consolidées brutes	6 109 314
Dépenses consolidées brutes	6 105 325
(Augmentation) Diminution de la dette nette	3 989

ÉTAT DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT

Recettes consolidées brutes	6 109 314
Moins : Recettes en capital liées aux immobilisations corporelles	(37 983)
Recette d'exploitation	6 071 331
Dépenses consolidées brutes	6 105 325
Plus : Charge d'amortissement	211 564
Moins : Investissement dans les immobilisations corporelles	(344 438)
Charge d'exploitation	5 972 451
Excédent (Déficit)	98 880

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Budget 2005-2006

Building a Stronger New Brunswick For All

Jeannot Volpé
Minister of Finance

New Nouveau
Brunswick

Budget
2005-2006

Building a Stronger New Brunswick For All

Jeannot Volpé
Minister of Finance

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Budget 2005-2006

Published by:
Department of Finance
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

Internet: www.gnb.ca/0024/index-e.asp

Wednesday, March 30, 2005

Cover:
Communications New Brunswick (CNB 3023)

Translation:
Debates Translation, Legislative Assembly

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55396-253-2

ISSN 0833-5680

Printed in New Brunswick

Table of Contents

Introduction 5

Five Clear Objectives 5

Record Achievements 6

Listening to New Brunswickers 6

New Brunswick's Economic Outlook 7

2004-2005 Fiscal Update 9

2005-2006 Fiscal Outlook 10

Value for Taxpayers 11

Building a Stronger New Brunswick For All 12

- Meeting Our Commitments 12
- Education and Children 13
- Health and Wellness 14
- Families and Seniors 16
- Lower Taxes and More Jobs 17
- Community and Regional Economic Development 19
- Building Strategic Infrastructure 20
- Innovation 21
- Immigration 21
- Culture and Heritage 22

Conclusion 22

Appendix: Summary Budget Information 23

105-06724/

Introduction

Mr. Speaker, I am pleased to rise in the House today to present to New Brunswickers a balanced budget that builds a stronger New Brunswick for all.

We have listened to the concerns of people, and this budget acts on the priorities of people.

It is a budget built on what New Brunswickers told us through an extensive series of pre-budget consultations and forums.

It is a budget that manages smarter today, so we can continue to invest in tomorrow.

It is a budget that delivers on the commitments of this government to invest more in health and senior care, in education and children, in jobs, in families and those in need, and in highways and roads.

And, Mr. Speaker, this is a budget that keeps moving New Brunswick forward, building new opportunity and new prosperity for people, communities, and our province.

This is possible, Mr. Speaker, because we have stuck with our plan of strong fiscal management and making the difficult but necessary financial decisions beginning with our first budget. And this is possible because New Brunswickers themselves have stepped forward to do their share. I want to thank them all.

Last year's budget was a crucial step to get us to where we are today. I said to New Brunswickers then that we must live within our means and focus on priorities. That our province was at a financial crossroads with a clear choice for the future: deficits and increased debt or balanced budgets and new investments.

On behalf of New Brunswickers, we chose the latter. As a result, we are firmly on the path to improved financial health and fiscal sustainability that we began in 1999. Clear evidence of this is that New Brunswick's credit rating was upgraded twice last year – the first such upgrades since the early 1990s. We continue to enjoy the best credit rating east of Ontario.

This year's budget strengthens our financial position even further. But we still have financial challenges ahead. Challenges that will not be overcome by relaxing our fiscal discipline or by promising more than can be delivered. And certainly not by spending more than we can afford.

As a result of difficult but crucial decisions taken last year, we are in a position this year to reinvest in New Brunswick's prosperity and New Brunswickers' priorities.

Five Clear Objectives

Mr. Speaker, this year's budget focuses once again on the same five clear objectives we set out in last year's budget.

First, invest in priorities. Mr. Speaker, this budget provides record investment in New Brunswickers' top priorities of health and senior care and education and children.

Second, invest in job creation. Mr. Speaker, this budget provides further tax relief over the next three years for small businesses to help create jobs, more capital investment and new community economic development programs.

Third, no tax increases. Mr. Speaker, this budget does not raise any taxes or create any new taxes. In fact, it provides additional tax relief for New Brunswickers.

Fourth, stronger value for taxpayers. Mr. Speaker, this budget reinforces our commitment to save money in back-office government operations in order to reinvest in front-line government services.

Fifth, balance the budget. Mr. Speaker, this budget is balanced with a surplus and a reduction in net debt.

Record Achievements

Today's budget sets new records and new achievements. Let me highlight some of these.

Spending on health and senior care will increase by $163.1 million to $2.3 billion – a record high giving us more doctors and full-time nurses than ever before.

Spending on education will increase by $38.5 million to $1.2 billion – an all-time high giving us the highest level of investment per student ever.

Over 75 per cent of all new spending continues to be directed towards our top priorities of health care and education.

University funding will increase by 4.6 per cent this year for a total of 10 per cent over the past three years – the sixth consecutive increase.

Over the next three years, the New Brunswick small business corporate income tax rate will be lowered to one per cent and the income threshold will be increased to $500,000 – making the best rate in Canada even better.

Capital expenditures for roads, highways, hospitals, schools and other priorities will increase three times faster than all other program spending, to help create jobs and better public infrastructure for New Brunswickers.

Net debt will be reduced in both the 2004-2005 and 2005-2006 fiscal years, for a cumulative reduction of over $166 million since our first budget. The province's net debt-to-GDP ratio will be reduced for the sixth consecutive year to reach its lowest level since 1991-1992. And debt service costs as a per cent of total expenditures will be at their lowest level in over two decades.

Listening to New Brunswickers

Mr. Speaker, this budget responds to what many New Brunswickers have said to us over the past year. We have listened to their concerns, their ideas, and their hopes.

Both the Premier and I conducted an extensive series of pre-budget consultations and forums to seek the input of New Brunswickers. This included nine public meetings in communities across the province. In addition, the Premier held nine consultation forums, meeting with approximately 400 representatives from all sectors of society and all regions of the province. Ministers met with their stakeholders as well. The input we received from this process, and through on-line and other submissions, has helped us build this budget.

New Brunswickers told us, Mr. Speaker, that health and senior care and education and children are their top priorities. They agreed with the importance of balanced budgets as the means to invest in these priorities. They spoke of the economic importance of the cultural sector, the need to keep young New Brunswickers here at home, to invest in wellness and encourage more immigration. They suggested incentives to create jobs and encourage more people to join the workforce. They told us of their desire for government to invest in our schools and post-

secondary institutions as part of investing in the future. They highlighted the role of communities in economic growth as well as the importance of encouraging trade and exports, investing in strategic infrastructure, and lowering taxes and cutting red tape.

All of this, and more, we considered in developing this budget. On behalf of the Premier and myself, I would like to thank everyone who participated.

New Brunswick's Economic Outlook

Mr. Speaker, I would now like to review New Brunswick's economic performance over the past year and provide an outlook for 2005.

As the most trade-dependent provincial economy in Canada, New Brunswick is impacted by economic developments across Canada, in the United States, and around the world. How strong the Canadian dollar is, for example, affects the value of and demand for our natural resource exports. Consumer demand and growth in North America and other countries help drive economic growth here in New Brunswick. And the price of oil has implications as well on individuals, businesses and government. We truly live in a globalized economy.

In 2004, this was clearly demonstrated.

The world economy grew strongly last year. Both the Canadian and United States economies continued their recoveries from the slowdowns of 2003 and grew at a robust pace in 2004. Real Gross Domestic Product (GDP) growth in Canada was 2.8 per cent last year, while the United States economy accelerated by a strong 4.4 per cent. Canadian economic growth was constrained, however, by the soaring Canadian dollar and high oil prices in particular – an impact that was felt in this province as well.

In this environment, the Department of Finance estimates the New Brunswick economy reported a solid performance in 2004, expanding by 2.5 per cent. Many key economic indicators showed strong growth in 2004 compared to 2003. For example:

- Private and public capital investment increased 7.4 per cent to a record $4.3 billion.
- Foreign exports of commodities increased 10.8 per cent to over $9.4 billion, compared to an 8.6 per cent national increase, this despite the rising value of the Canadian dollar.
- Manufacturing shipments rose 11.1 per cent, more than the national increase of 8.4 per cent.
- Average weekly earnings in the province increased 3.0 per cent, nearly double the 1.6 per cent increase for Canada.
- And, consumer inflation, as measured by the Consumer Price Index, increased by only 1.5 per cent, significantly below the growth level of the previous two years and below the Canadian rate for the first time since 2001.

Mr. Speaker, this is further evidence that our Prosperity Plan is working, helping to make our province more competitive and more diversified. We have seen that in New Brunswick's job numbers.

Job growth surged forward last year, with a record annual high of 350,400 New Brunswickers employed. The unemployment rate fell to 9.8 per cent and the provincial participation rate reached an all-time high of 63.9 per cent. While these numbers can fluctuate month-to-month given our seasonal economy and economic factors outside our control, the overall trend in job

growth is up and unemployment is down. The latest monthly numbers show we have created 28,000 net new jobs since June 1999.

Despite these positive results overall for growth, investment, and jobs, we know that not everyone or every sector of our economy or every community is benefiting equally. The pulp and paper sector had a difficult year, for example, with mill closures, job losses, and weaker markets. We will continue to work closely with the private sector, communities, and workers to address these problems and find solutions.

Looking ahead for 2005, Mr. Speaker, private sector economists predict that real GDP growth for New Brunswick will be in the 1.7 per cent to 2.5 per cent range, with an average growth of 2.3 per cent. The Department of Finance prudently anticipates that growth will be 2.1 per cent, as both domestic and external demand for many natural resource commodities softens. This is partially due to the ongoing strength of the Canadian dollar. Construction activity will continue to contribute to economic growth, with the continued twinning of the Trans-Canada Highway and significant provincial government investment in infrastructure. Employment is expected to increase in 2005 and consumer inflation is anticipated to increase at around the same rate as last year.

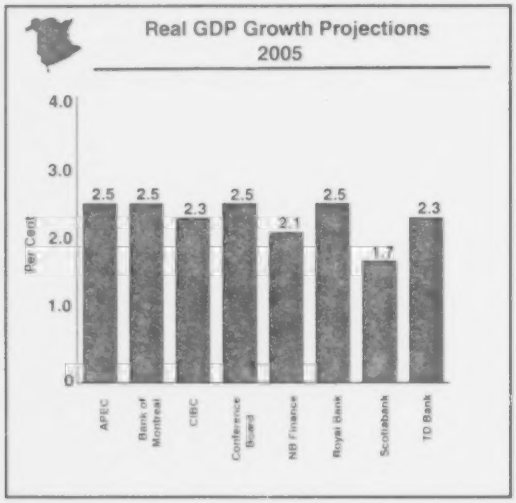

Our Prosperity Plan is helping to close the economic gaps between New Brunswick and the rest of Canada. Each of the prosperity targets we are measuring – real GDP per capita, employment per working age population, real personal income per capita, research and development (R&D) expenditures, labour productivity, and number and type of exporting firms – are showing progress since 2000.

Mr. Speaker, there is no shortcut to prosperity. It results by having a clear, long-term plan and sticking to it. It comes from strong financial management, balanced budgets, and lower taxes. It occurs by focusing on priorities, investing carefully, and becoming more competitive in the world at large. That is exactly what we have been doing.

2004-2005 Fiscal Update

Mr. Speaker, I would now like to provide New Brunswickers with an update on the province's fiscal performance over the past year.

During our 2004-2005 pre-budget consultation process, I stated clearly that expenditure demands considerably exceeded anticipated revenues. I said that unless we took corrective action, the province was facing a significant fiscal challenge. Left unchecked, the fiscal outlook was for large and growing deficits. We were not prepared to let this happen.

The "Living Within Our Means, Focusing on Priorities" theme of the 2004-2005 Budget was clear evidence of our resolve.

Our 2004-2005 Budget reflected the difficult decisions we made; decisions which allowed us to bring the budget into balance while continuing to invest in priorities. Those decisions have paid off for New Brunswickers.

Mr. Speaker, I am pleased to report today that we will indeed balance the budget in 2004-2005. We anticipate a surplus of $112.3 million and a reduction in provincial net debt of $53.1 million.

Gross consolidated revenue is projected to be $210.1 million higher than budget, largely due to our successful negotiations with the federal government for additional health and equalization transfers to support priority services to New Brunswickers. In total, New Brunswick will receive an additional $194 million in 2004-2005 as a result of these negotiations.

Meanwhile, gross consolidated expenditure increased by $159.4 million, primarily due to the implementation of the Provincial Health Plan, as well as addressing wage settlements for nurses and hospital workers. Additional expenditure pressures resulted from stronger demand for some services from the Family and Community Services department, winter road maintenance and strategic assistance.

Before leaving the fiscal update for last year, Mr. Speaker, I wish to bring to the attention of the House a significant negative adjustment by the federal government to our Harmonized Sales Tax (HST) revenues for 2003. This will impact New Brunswick revenues for fiscal 2004-2005. The federal government has imposed a $78 million negative adjustment in HST revenues for the province. That is money that could have gone directly to further reduce our provincial debt or improve health care and education services.

We were advised of this $78 million adjustment by the federal Finance Department only in December 2004, Mr. Speaker, after negotiations for health and equalization transfers had concluded.

Mr. Speaker, this is the second year in a row that significant adjustments by the federal government have negatively impacted New Brunswick's revenues. In addition to the HST adjustment in 2004-2005, we received a $112.7 million reduction to equalization transfers in 2003-2004. While we have been successful at the First Ministers' table in negotiating improvements to equalization and health funding, this demonstrates that we have also had federal transfers reduced in two important instances over the past two fiscal years – reductions that have meant less revenue to invest in New Brunswickers' priorities.

Mr. Speaker, New Brunswick continues to insist on a renewal of the Equalization Program based on a ten-province standard and full revenue coverage. This has been our position since we came into office and it remains our position – a position we will advocate before the forthcoming Equalization panel and in ongoing federal-provincial-territorial forums.

2005-2006 Fiscal Outlook

I would now like to turn to this year's budget beginning with a financial outlook for the coming fiscal year.

The 2005-2006 Budget continues this government's dedication to living within our means. It continues our commitment to investing in priorities that matter to people. It continues our focus on providing value to taxpayers. And it continues our plan to build new job opportunities for New Brunswickers.

Mr. Speaker, I am pleased to announce that this year's budget will be balanced with a surplus of $98.9 million and a reduction in net debt of $4.0 million.

Gross consolidated revenue is projected to be $6.109 billion, up 2.9 per cent from revised 2004-2005 estimates.

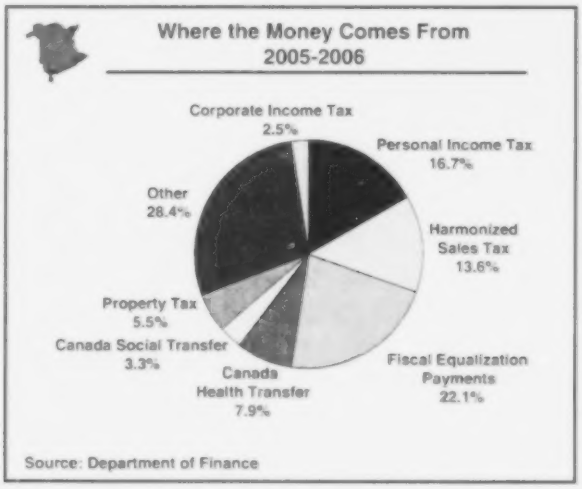

Gross consolidated expenditure is estimated at $6.105 billion, up 3.7 per cent from last year.

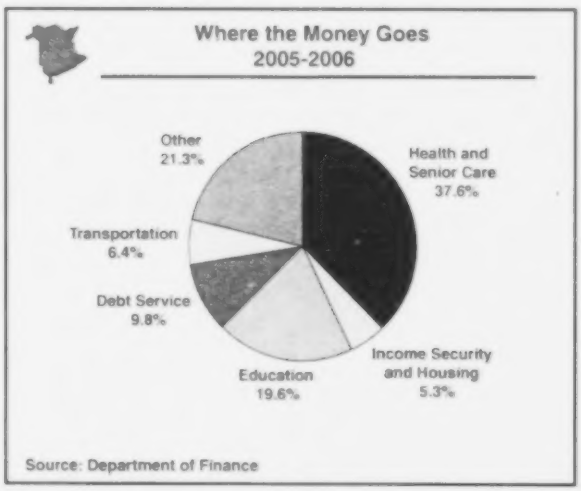

Mr. Speaker, balanced budgets are anticipated for both 2004-2005 and 2005-2006. Provincial net debt will be reduced by an estimated $166.3 million since our first budget. Furthermore, our net debt-to-GDP ratio is anticipated to fall for the sixth consecutive year, to a level of 28.0 per cent, the lowest level since 1991-1992. Debt service costs as a percentage of total expenditures are estimated at 9.8 per cent, the lowest level in over two decades. In fact, New Brunswick's provincial debt per capita is the third lowest in the country, according to the Dominion Bond Rating Service.

Ultimately, lower debt means we have more money to invest in health care, education, and jobs. It means that we are achieving real progress in reducing the financial burden on future generations, on our children and grandchildren.

Mr. Speaker, we are proud that we are the first New Brunswick government to meet the provisions of the *Balanced Budget Act* over a designated four-year period. We will continue to work towards delivering balanced budgets and reducing our net debt-to-GDP ratio in the years ahead.

We want to go further in our commitment to fiscal responsibility to New Brunswickers. During this session, a new *Fiscal Responsibility Act* will be introduced that will provide further transparency and accountability in government finances, including additional fiscal performance measures.

As an example, the provincial Auditor General has set out a number of fiscal measures in his report based on work of the Canadian Institute of Chartered Accountants. It defines the province's financial health "as measured by sustainability, vulnerability, and flexibility, looked at in the context of the overall economic and financial environment."

These measurements are important to assess the long-term financial health of the province and determine how well we are doing over time. Sustainability looks at changes in net debt and GDP. Flexibility looks at the cost of servicing the public debt and own-source revenues relative to the economy. Vulnerability looks at dependency on external sources of funding. In his report of December 14, 2004, the Auditor General wrote that the province is making progress in these areas. He stated:

> *"In general, the indicators for the last ten years show that the Province of New Brunswick's financial condition has improved in sustainability, flexibility and vulnerability, with some deviations from this trend showing in 1999 and 2000. For the most part, the indicators affected by these deviations showed more positive results in the past four years."*

We are looking to build on our performance to date, and continue to improve the province's overall financial health.

Value for Taxpayers

Mr. Speaker, this budget also reflects our continued commitment to find greater value for taxpayers in the operations of government. By managing smarter and providing more efficient and innovative ways of delivering public services, we can help eliminate waste, duplication, and overlap in these services. By focusing on more efficient back-office operations, we can invest more in front-line services. Our priority is clear: any and all savings found in this way can and will be re-invested in health care and education.

Initiatives underway that will redirect savings to priority areas include the Common Services Review, which has the objective of reducing costs by consolidating common services internal to government and school districts, and a review of non-clinical services in the health care system. The Workforce Adjustment Program has been extended to address the human resource impact of these specific initiatives.

As with last year's budget, Mr. Speaker, managing the wage bill is crucial to our collective efforts to balance the budget and invest more in the priorities of New Brunswickers. Let me put this in perspective. Every one per cent increase in the overall wage bill for public sector service providers results in an additional cost to taxpayers of approximately $25 million. These additional costs must be borne by someone and it is the taxpayers of New Brunswick who will do so. Reasonable wage increases will mean sustainable public services, Mr. Speaker.

Over the coming year, 14 contracts covering over 20,000 employees will be subject to negotiations. We will work cooperatively with unions and employees to provide fair, reasonable, and affordable wage increases that reflect the cost-of-living and demonstrated recruitment and retention challenges. We stand prepared, as always, to work collaboratively with unions and employees to hear suggestions and find solutions that would allow us to deliver important public services in a more cost-effective manner.

Mr. Speaker, New Brunswickers should be proud of the quality of its public service. We will continue to call upon the professional expertise of the province's public service to build a stronger New Brunswick for all.

Building a Stronger New Brunswick For All

Mr. Speaker, I would now like to turn to this government's budget plan to build a stronger New Brunswick for all. A budget plan that contains new initiatives and reinforces existing ones in each of the four building blocks of our Prosperity Plan: Investing in People, Creating a Competitive Fiscal and Business Environment, Embracing Innovation, and Building Strategic Infrastructure. This budget, Mr. Speaker, provides more investment under both the Provincial Health Plan and the Quality Learning Agenda.

Meeting Our Commitments

This budget confirms once again our dedication to focus on the top priorities of New Brunswickers – health and senior care, education and children, families and those in need, jobs and lower taxes. And it meets specific commitments we made in our platform from the last election listed under our top priorities.

Under this budget, we will take the first steps so that the personal income tax burden at the end of the next three years will be at least five per cent lower than it would have been otherwise.

Under this budget, we will take the next steps so that small businesses will have their corporate income tax rate lowered as part of a three-year plan to lower the rate to one per cent in 2007.

And, under this budget, the books will be balanced with a surplus.

Mr. Speaker, this budget reinforces once more our focus on funding more in health and senior care and education. Since 1999, cumulative new funding for health and senior care will now total $3.4 billion and $1.2 billion for education. With this budget, spending per person on health and senior care will have increased by $1,187 or 63.5 per cent since we took office in 1999.

Direct spending per student in Kindergarten to Grade 12 will have gone up by $1,598 or 33.1 per cent since 1999.

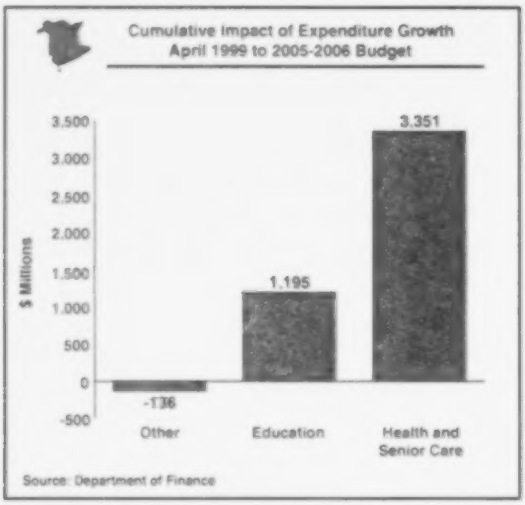

Given the ever-rising cost of providing better health care and the important needs of our education system, maintaining this focus requires that all other government expenditures must be managed closely to compensate.

Education and Children

Mr. Speaker, investing in education and children is really investing in our future prosperity. The Quality Learning Agenda (QLA) is our plan to improve educational outcomes, raise standards, and ensure our children graduate with the best possible education.

This year's budget invests more in our education system than ever before to help us achieve these goals. Total spending in education will rise to almost $1.2 billion in this budget, a 3.3 per cent increase over 2004-2005.

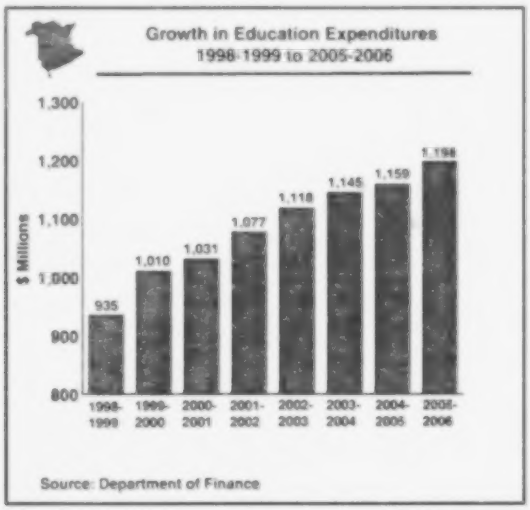

Education funding for Kindergarten to Grade 12 will increase $23.0 million over last year's revised expenditures, to a total of $752.8 million – the highest level ever. Initiatives under the QLA will receive $15.3 million more under this budget.

Two years ago, Mr. Speaker, we made a commitment to increase the number of teaching positions by 500. This is aimed at putting more resources into the front lines of our education system – the classroom – and helping to address classroom composition issues as well. I am pleased to announce that this year's budget will add funding for 85 more teaching positions. As a result, we will have added 410 teaching positions to the school system since 2003, almost reaching our commitment of 500.

This budget also announces $2.5 million as part of our $10 million, four-year Quality Classroom Resources Fund begun last year. In addition, we will invest $1.1 million for the second year of the pilot laptop research program, along with $0.7 million for the Quality Technology Infrastructure Enhancement Fund.

Mr. Speaker, graduating from high school is only part of getting the education our children need to find a job and prosper in today's incredibly competitive global economy. We must also graduate more New Brunswick students from university and community college. That is why the Quality Learning Agenda sets a goal to have New Brunswick in the top three provinces in Canada for post-secondary participation, and among the top five provinces as to the proportion of our residents who have graduated from university or community college.

Our government has been strongly committed to post-secondary education from the beginning. We have increased our investments in universities and community colleges in each and every budget. Today, we go further than any previous government in providing more, new, and long-term increases in funding to our universities with two other major commitments.

First, increased long-term funding. Funding for universities will increase by 4.6 per cent this year, meeting our commitment to increase funding by 10 per cent over three years. I am also pleased to announce that we will be increasing funding by a further three per cent in 2006-2007 and 3.4 per cent in 2007-2008, meeting our election platform commitment for a total increase of 13 per cent over the four years of this mandate. This means that funding to universities will have increased by 24 per cent or by $38.3 million since we first came to office. This long-term commitment with predictable funding increases will allow our universities to plan better for the future.

Second, increased funding for university infrastructure. The State of the Province Address highlighted a $20 million increase to the University Infrastructure Trust Fund, above and beyond the increase in transfers I just announced. This fund will go to improving libraries, research labs, student residences and other important on-campus facilities. This is the second such special infrastructure investment, building on our initial $15 million investment in 2002, for a total of $35 million.

To make the student loan program easier for students, we will be integrating our provincial student financial assistance program with the federal program. This will mean that students will only have to manage one loan instead of two.

Health and Wellness

Mr. Speaker, this budget invests more in health and senior care than ever before. Total investment will rise to $2.3 billion, an increase of 7.6 per cent over what was spent in 2004-2005.

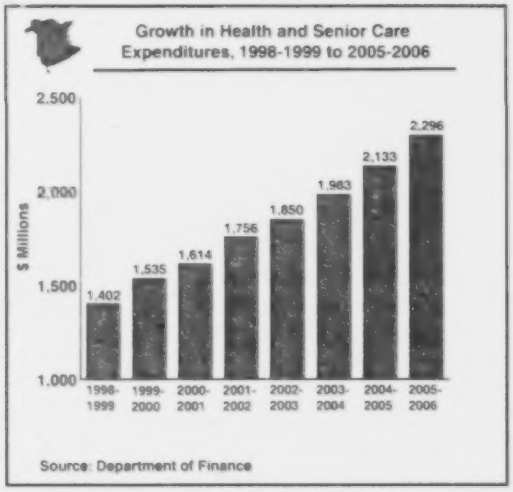

Mr. Speaker, ordinary account funding for the Department of Health and Wellness will increase $102.8 million over last year's revised expenditures – an increase of 6.1 per cent. Medicare will receive $20.5 million more; Hospital Services will receive $55.5 million more; Ambulance Services will receive $8.2 million more; and the Prescription Drug Program will receive $11.8 million more.

Funding is up, Mr. Speaker, and so are results. According to the 2004 New Brunswick Health Care Report Card, 87.5 per cent of New Brunswickers expressed satisfaction with their health care system, higher than the satisfaction rate for the rest of Atlantic Canada and the Canadian average.

Mr. Speaker, wellness was raised during our pre-budget consultations as an important area for investment. Preventing illness does not just save our health care system money, but helps people live quality and fulfilling lives. Investing more in wellness is a key strategy under our Provincial Health Plan. We have already taken significant new steps in this area to reduce health disparities between New Brunswick and the Canadian average, such as with our tough anti-smoking legislation. We will spend $2 million in 2005-2006 to promote healthy living for children and youth in the areas of physical activity, nutrition and healthy eating, tobacco cessation and mental health and resiliency.

Mr. Speaker, our Physician Recruitment and Retention Plan, begun during our first 200 days in office, is paying off. New Brunswick has one of the highest percentages of people with regular access to a family physician in the country at 93 per cent. There are today 177 more doctors working in the province than there were in 1999. This fiscal year just ended will see the largest ever one-year increase in physicians with 50 net new doctors coming to practice here in New Brunswick, compared to only 15 in 1999. Additional measures announced by the Minister of Health and Wellness show we are committed to doing even more.

Mr. Speaker, our Nursing Resource Strategy is also working. Today, there are 570 more full-time nurses working in the province than in 1999, an increase of 11 per cent. We know that nurses are essential front-line health care providers. And we know that we need to ensure we have sufficient nurses not just today, but in the future as well. That is why today's budget announces new funding for nursing programs of $4.4 million, which includes the addition of 95 new nursing seats at UNB and the Université de Moncton. The 95 new nursing seats are the most significant

increase in nursing education since the Schools of Nursing were transferred to universities in 1995.

Mr. Speaker, through the Provincial Health Plan, we are on track to creating a patient-focused health care system that is far more sustainable into the future than it would have been without these changes. Its vision is clear: provide the right care in the right way at the right time by the right provider at a cost New Brunswickers can afford.

Under the Provincial Health Plan investments in health programs and services are rising, not falling. New Brunswickers know that in a health system this big, savings and efficiencies can be found. Our plan to create new community health centres, reduce the number of hospital beds, and consolidate non-clinical services means we are in a position to invest more, not less, to improve our health care services.

Already, since the plan was released last June, the Minister of Health and Wellness has announced significant new investments: to expand flu immunization to include infants; add new vaccines to protect our teenagers against meningitis, chicken pox, whooping cough and pneumonia; invest $3.8 million to strengthen the New Brunswick Heart Centre; establish four new satellite dialysis units; create a New Brunswick Cancer Network; expand the extra-mural program by hiring an additional 28 nurses and other health professionals; establish four methadone clinics; and strengthen ambulance services by expanding hours of operation and enhancing training.

Mr. Speaker, we have invested all of the new health care dollars we received under last year's First Ministers health agreement and will continue to do so in the years to come. Even with these new dollars, the federal contribution to health care, post-secondary education and social services in New Brunswick is approximately 24 per cent, below the level of a decade ago. This is anticipated to decline in the future without additional federal support, as the growth in health care and other social programs costs outpaces federal funding.

Families and Seniors

Mr. Speaker, New Brunswickers believe strongly in families and helping those who need it most. Supporting those in need takes many forms including helping them to help themselves. Encouraging personal responsibility and self-reliance is part of building greater opportunity for people and families. That is why we continue to work with individuals on social assistance to provide them with the training and other supports that they require in making the transition to employment. It is also why we have increased the support we provide to low-income families to make child care more affordable and why we will be implementing a one-time transitional benefit of up to $300 for individuals leaving social assistance for employment.

Our Prosperity Plan is steadily reducing the number of people on social assistance. In June 1999, there were 60,941 monthly recipients in New Brunswick requiring social assistance. Now there are 45,470, a reduction of 25.4 per cent. Mr. Speaker, the best social program is still a job. But we recognize that this will not immediately happen for everyone. We must still provide financial support for those who need it. This budget does just that.

I am pleased to announce therefore that social assistance rates will rise for the first time since 1997. We will increase social assistance rates by six per cent over the next three years beginning with a two per cent increase this year – the largest increase since 1991. When fully implemented, a single parent with two children will receive an annual increase of $624 more than today. A single parent with one child will receive an annual increase of $576, and a disabled individual on

Extended Benefits will receive $432 more annually. The cost of this new measure will be $2.8 million this year, and will total $8.6 million by 2007-2008.

This government continues to place a high value on seniors and their care. I am pleased to announce today that this budget will provide for a 9.1 per cent increase in funding for nursing homes. Besides funding the changes to the Standard Family Contribution Policy that we implemented January 1, 2005, this budget will provide for investments in such areas as care, salaries, benefits and general operations including two newly constructed nursing homes.

The government values the services provided by home support agencies and their employees. We have already increased the home support worker hourly rate by $2.13 since 1999. We recognize that home support agencies are facing increasing service delivery costs and that their employees also deserve a pay increase. To that end, home support agencies will receive a 10 per cent increase over the next three years. We expect the majority of this increase will go to wages and benefits.

Mr. Speaker, this budget continues our commitment to early learning and child care by investing $11.8 million in our Early Childhood Development Agenda. In 2005-2006, we will continue our investments in wage and bonus increases for staff in child care facilities. We will provide an annual increase of $100 per child space for early intervention and integrated day care services. A long-term strategy for the recruitment, retention, and training of child care workers will be undertaken. Prevention-based early language services will be expanded to all regions of the province and we will launch a public awareness campaign to support parents in choosing quality child care for their children.

Our on-going support for families, children, persons with disabilities and seniors continues under this budget. The Department of Family and Community Services budget will receive an additional $19 million this year for a total budget of $737.7 million.

Mr. Speaker, as you will recall last December, this government introduced legislation to amend the *Assessment Act* to provide a provincial property tax exemption for non-profit low-income residential rental accommodation. I am pleased to say that we have moved forward on this measure and that applications for the exemption will be available to eligible organizations within a few weeks.

This measure will provide much needed property tax relief to non-profit organizations that provide housing to low-income earners who need decent housing at affordable rents.

Lower Taxes and More Jobs

Mr. Speaker, lower taxes help create jobs. We have not just said this for five years, but we have proved it for five years. It should be no surprise that at the same time we have record low tax levels, we have record high employment levels. The two go hand-in-hand.

The personal and corporate income tax reductions introduced by this government have contributed significantly to investment, job creation, economic growth and prosperity. These lower tax rates have helped expand New Brunswick's tax base to ensure that it is capable of financing public services into the future. These tax reductions have helped make New Brunswick more attractive to business investment and job creation. More people working means increased incomes. Our pro-growth strategy is producing results.

Since we took office, we have lowered taxes or created new tax incentives in each and every budget. Today's budget is no exception with measures that will further reduce the tax burden on people and enhance New Brunswick as a place to live and invest.

As a result of tax relief measures we have provided so far, New Brunswickers currently enjoy the lowest provincial personal income taxes east of Ontario. Since 1999, individuals and families have benefited from cumulative personal income tax relief of $608 million. In 2005-2006 alone, New Brunswickers will realize savings of $137 million.

Since taking office, this government has reduced personal income taxes at all income levels. Importantly, Mr. Speaker, lower income earners have benefited most from our tax relief policies. New Brunswick has made great strides in giving greater percentage tax reductions to those most in need and reducing the tax on those entering the workforce.

Mr. Speaker, I am pleased to announce that this budget provides an additional $11 million in tax relief for New Brunswick taxpayers and working families beginning this year. As part of our objective of reducing provincial income taxes by five per cent, building on the 10 per cent reduction in our first mandate, all provincial income tax credit amounts and tax brackets have been indexed to protect against inflation effective January 1, 2005. Indexation will be extended to include the Low-Income Tax Reduction. As a result of these measures, individuals with incomes up to $12,713 and families with incomes up to $20,324 will pay no New Brunswick income tax for 2005. This measure alone will remove an additional 3,000 New Brunswickers from paying any provincial income tax.

As a result of measures undertaken by this government, more than 43,000 New Brunswickers will not have to pay any provincial personal income tax when they file their tax returns for 2005, compared to the 1999 tax system. Unfortunately, Mr. Speaker, many of these same New Brunswickers will still have to pay federal tax in 2005, because the federal government has not followed suit and matched our efforts. For example, a single New Brunswicker claiming only the personal amount with income of $12,713 will pay no provincial income tax, but will pay $730 in federal income tax. A one-income family claiming only the basic and spousal amounts with income of $20,324 will also pay no provincial income tax, but will pay $841 in federal income tax in 2005. I ask my colleagues in this House to join me in calling on the federal government to also eliminate federal income tax on these low-income individuals and families.

Mr. Speaker, since taking office, this government has reduced the general corporate income tax rate from 17 per cent to 13 per cent and the small business rate from six per cent to 2.5 per cent. Combined with the increase in the small business threshold to $425,000, these measures have contributed to significant growth in the economy and helped create new jobs.

The enhanced Research and Development Tax Credit and the new Small Business Investor Tax Credit have also contributed to a more investment friendly business climate.

Mr. Speaker, over the past five years, we have made significant progress in creating a competitive edge for businesses in New Brunswick. Maintaining that edge is crucial. Our businesses want to know that their government will continue to support their efforts to earn a profit, grow, and invest. This budget confirms our determination to support small business when it comes to staying competitive and creating jobs. And it fulfills our platform commitment from the last election.

Mr. Speaker, our small business corporate income tax rate is currently the lowest in the country and I am pleased to announce today a three-year plan to bring it to one per cent by 2007 – by far the lowest in Canada.

Effective July 1, 2005, the provincial small business corporate income tax rate will be reduced from 2.5 per cent to 2.0 per cent. Effective the same day, the income threshold eligible for the small business corporate income tax rate will increase from $425,000 to $450,000. This will result in additional annual savings of $4 million for New Brunswick businesses, providing them with additional resources to invest and create jobs in the province.

Effective July 1, 2006, we will further reduce the tax rate to 1.5 per cent and raise the income threshold to $475,000. And effective July 1, 2007 we will implement the final phase of our commitment by reducing the small business corporate income tax rate to 1.0 per cent and raise the income threshold to $500,000.

As a result of our tax relief plan, New Brunswick small businesses will save an estimated $12 million more annually once these measures are fully mature.

Mr. Speaker, we committed during the last election to having the third-lowest corporate income tax rate in all of Canada. This budget maintains the current low rate of 13.0 per cent – the third lowest in Canada.

Since 1999, we have provided an estimated $272 million in cumulative corporate income tax savings. In 2005-2006, this will amount to $76 million alone.

Mr. Speaker, our Prosperity Plan is working. New Brunswick employment is at record levels, investment is at record levels, our social assistance caseload is down, and corporate and personal income taxes have been reduced.

And, to reinforce our commitment to lower taxes for New Brunswickers, we proclaimed today the *Taxpayer Protection Act*.

Community and Regional Economic Development

Mr. Speaker, strong communities and strong regions are central to our Prosperity Plan. Community and regional economic development are vital means to bring prosperity and opportunity to people where they live. This year's budget therefore announces two significant new measures to support communities across New Brunswick.

First, I am pleased to announce the creation of a new three-year, $18 million Community Development Initiative. It will consist of three specific components: a $10 million Community Partnership Fund, a $6 million Family and Youth Capital Assistance Program, and a $2 million Community Events Program.

Under the Community Partnership Fund, the province will support and contribute as a funding partner towards the capital cost of new or expanded facilities for recreation, sports, culture, heritage, and other community priorities. As part of our focus on wellness, at least 80 per cent of this new fund will be dedicated to wellness-related activities such as sport facilities, playing fields, walking trails, physical activity and so forth. Other governments and communities themselves will be invited to join with us as funding partners in this important new initiative.

Under the Family and Youth Capital Assistance Program, funding will be provided to assist in the development of community playgrounds, sport and recreational facilities and equipment and community centres.

Under the Community Events Program, support will be provided for such initiatives as fairs, festivals and community-based special events.

Mr. Speaker, Building Strategic Infrastructure is one of the four building blocks of our Prosperity Plan. This needs to occur not just at the provincial level, but at the community level as well. We need to be flexible and responsive to attracting, growing, and maintaining business investment. Local community infrastructure can be an important factor in whether that investment takes place. I am pleased, therefore, to announce the creation of a three-year, $10 million Community Economic Infrastructure Program with an initial $2 million investment in 2005-2006. This targeted program will provide assistance to meet various infrastructure needs at the local and community level related directly to a business investment project.

Mr. Speaker, our Prosperity Plan places a high priority on regional and community economic development. Since we took office in 1999, we have created dedicated regional and community economic development funds in the Acadian Peninsula, the Miramichi, and in Restigouche-Chaleur. Working with the private sector, municipalities, and our post-secondary institutions, we have together created over 1,500 new jobs and leveraged over $300 million in private and public sector investment, so far.

This year's budget continues our commitment to these regions in support of jobs and prosperity. Funding of $5 million will be provided to the Miramichi Regional Economic Development Fund and $5 million to the Restigouche-Chaleur Regional Economic Development Fund. Furthermore, I am pleased to announce an extension to the Acadian Peninsula Economic Development Fund by providing $12 million more over the next three years for a total of $40 million over eight years to this increasingly successful initiative.

A further $5 million will be allocated to the Total Development Fund to support resource development.

A well-funded silviculture program helps assure that our Crown forests are managed sustainably and that the forest industry can continue to prosper. The provincial investment in Crown land silviculture today, through the payments to licensees, is 16 per cent higher than when this government came into office in 1999. This budget maintains our silviculture investment at this level.

Mr. Speaker, we are committed to the Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) program which allows the federal and provincial governments to assist agricultural producers with income shortfalls. Due to the BSE crisis, depressed potato market prices and potato disease problems, farmers have suffered significant losses in the last two years. Funding to this program over the 2004-2005 and 2005-2006 fiscal years will total $23.7 million.

Tourism revenue has increased by 19.6 per cent since 1999. We will continue to promote New Brunswick as an attractive tourist destination by investing $600,000 more in tourism infrastructure and by participating in the Tourism Atlantic Marketing Initiative.

Building Strategic Infrastructure

Mr. Speaker, I would like to take a moment to highlight our investments to build strategic infrastructure as set out in our Capital Budget for 2005-2006. Gross capital spending will rise 10.9 per cent over last year to a total of $423.8 million – the fifth consecutive year in which it has been increased.

The capital budget for the Department of Transportation will be $242.1 million, which includes $63.4 million for the Trans-Canada Highway, $41 million for the new Rural Roads Initiative, $21.3 million for Routes 11 and 17 and $12.7 million to improve border crossings at St. Stephen and Woodstock.

Capital investments for Health and Wellness will increase 74.4 per cent from last year's revised figure to $95.7 million. This includes funding for a new hospital in Waterville, an Emergency and Ambulatory Care Centre and Laboratory at The Moncton Hospital, the completion of the Stan Cassidy Rehabilitation Centre in Fredericton, a surgical services addition at the Bathurst Regional Hospital, four pilot Community Health Centres, and completion of a new addiction centre at the Campbellton Regional Hospital.

The Department of Education's capital budget provides for $48 million for new schools and repair and rehabilitation of existing schools.

We are continuing to invest in New Brunswick's environment with $11.1 million under the Infrastructure Program and the newly created Municipal Rural Infrastructure Fund, with a focus on improving "green municipal infrastructure" to ensure safe drinking water and more effective waste management systems.

Mr. Speaker, investments under our capital budget will help create and maintain jobs and improve access to and the quality of our public service facilities.

Innovation

Mr. Speaker, an innovative economy is a modern, competitive economy. Embracing Innovation is one of the four building blocks under our Prosperity Plan. We have set a target of joining the top four provinces in R&D expenditures per capita by 2012. In 2001, gross expenditure on R&D in New Brunswick was $205 per capita; a year later it was $245. We are on an upward track.

This budget moves us further up this track. The New Brunswick Innovation Foundation has become a key player in building an innovation culture in the province. I am pleased to announce that we are investing a further $5 million in the New Brunswick Innovation Foundation, adding to the initial $20 million fund.

Immigration

Mr. Speaker, many industrialized countries over the next several decades will face the problems of population decline and aging population. New Brunswick is no different. Increasing the levels of immigration of educated and talented people is one method to partially address the problem.

Under the Provincial Nominee Program (PNP), the number of nominations issued was 251 for 2004-2005. In 1999, there were only four people nominated. Altogether, 234 PNP applicants have landed in New Brunswick, representing 594 immigrants.

New Brunswick was the first province to allow international students to work off campus and also the first province to allow students to work for two years in their field of study upon graduation. These programs will encourage these students to stay in New Brunswick should they decide to immigrate.

Mr. Speaker, we need to boost New Brunswick's share of immigrants. That is why this budget allocates $1 million to the immigration program this year, a 54 per cent increase over last year. The program will be enhanced to coordinate our focus across government on bringing more immigrants to our province. Closer links with multicultural organizations and communities will

be forged to help provide new immigrants with the welcome support mechanisms to live, work, and raise a family right here in New Brunswick.

Culture and Heritage

Mr. Speaker, culture in New Brunswick is a significant contributor not just to our quality of life, but also to our economy. It accounts for over 10,000 jobs in the province. On a per capita basis, provincial government spending on culture was higher than Nova Scotia, British Columbia, Alberta, Ontario and the Canadian average. Under our cultural strategy, direct spending has increased almost 40 per cent, a rate faster and higher than any other Atlantic province. This year's budget maintains this funding commitment with $8.1 million dedicated to culture.

Mr. Speaker, this government is moving forward on its Throne Speech commitment to help encourage investment in the rehabilitation and preservation of heritage properties in New Brunswick.

We will introduce legislation this session to amend the *Assessment Act* to help encourage private sector businesses to develop and utilize heritage properties. This program will provide a property tax incentive for owners of designated heritage properties who undertake an approved restoration; the owner of the designated heritage property will be forgiven a portion of the net increase in provincial and municipal property taxes resulting from the increase in the assessed value of this property for a four-year period.

Conclusion

Mr. Speaker, setting clear objectives is essential to achieving real economic, social, and financial progress. It is part of our Prosperity Plan. It is part of our Quality Learning Agenda. It is part of our Provincial Health Plan. And it is part of our budget plan.

Our plans are working. Jobs are up. Taxes are down. Investment is up. Debt is down. Our credit rating is up. Unemployment is down.

We have more doctors and more nurses than ever before. We continue to make significant investments in highways and roads.

These are the signs of a growing, more prosperous province. These are the signs of how we are building a stronger New Brunswick for all.

This budget fulfills many additional commitments we made in the last election campaign as part of our platform to reach higher and go further. It sets out record new investments in the priorities that matter most to New Brunswickers. It will help create and maintain jobs. It invests not just in today, but for the future as well.

The difficult decisions we made last year are paying off for New Brunswickers.

Together, we are creating a more competitive and more compassionate New Brunswick.

We are making real progress. But we know there is still more to be done.

This government is committed to getting the job done.

Thank you, Mr. Speaker.

Appendix: Summary Budget Information

BUDGET PLAN
STATEMENT OF SURPLUS OR DEFICIT
2005-2006
Thousands
$

BUDGET PLAN

BUDGETARY ACCOUNTS	Year Ending March 31 2006 Estimate
Ordinary Account:	
Revenues	5,738,395
Expenditures	5,588,880
Surplus (Deficit)	149,515
Capital Account:	
Revenues	41,284
Expenditures	423,827
Surplus (Deficit)	(382,543)
Special Purpose Account:	
Revenues	45,375
Expenditures	46,080
Surplus (Deficit)	(705)
Special Operating Agencies (net):	
Revenues	57,260
Expenditures	46,538
Surplus (Deficit)	10,722
Sinking Fund Earnings	227,000
Gross Consolidated Revenue	6,109,314
Gross Consolidated Expenditure	6,105,325
(Increase) Decrease in Net Debt	3,989

STATEMENT OF SURPLUS OR DEFICIT

Gross Consolidated Revenue	6,109,314
Less: Capital Revenues Related to Tangible Capital Assets	(37,983)
Operating Revenue	6,071,331
Gross Consolidated Expenditure	6,105,325
Add: Amortization Expense	211,564
Less: Investment in Tangible Capital Assets	(344,438)
Operating Expense	5,972,451
Surplus (Deficit)	98,880

Note: Columns may not add due to rounding.

COMPARATIVE BUDGET PLAN
COMPARATIVE STATEMENT OF SURPLUS OR DEFICIT
Thousands
$

BUDGET PLAN

BUDGETARY ACCOUNTS	Year Ending March 31 2005 Estimate	2005 Revised	2006 Estimate
Ordinary Account:			
Revenues	5,363,457	5,570,230	5,738,395
Expenditures	5,268,423	5,405,933	5,588,880
Surplus (Deficit)	95,034	164,297	149,515
Capital Account:			
Revenues	44,126	38,615	41,284
Expenditures	375,800	382,053	423,827
Surplus (Deficit)	(331,674)	(343,438)	(382,543)
Special Purpose Account:			
Revenues	38,303	44,220	45,375
Expenditures	37,908	41,992	46,080
Surplus (Deficit)	395	2,228	(705)
Special Operating Agencies (net):			
Revenues	55,084	67,011	57,260
Expenditures	44,416	55,966	46,538
Surplus (Deficit)	10,668	11,045	10,722
Sinking Fund Earnings	228,000	219,000	227,000
Gross Consolidated Revenue	5,728,970	5,939,076	6,109,314
Gross Consolidated Expenditure	5,726,547	5,885,944	6,105,325
(Increase) Decrease in Net Debt	2,423	53,132	3,989

STATEMENT OF SURPLUS OR DEFICIT

Gross Consolidated Revenue	5,728,970	5,939,076	6,109,314
Less: Capital Revenues Related to Tangible Capital Assets	(42,950)	(36,480)	(37,983)
Operating Revenue	5,686,020	5,902,596	6,071,331
Gross Consolidated Expenditure	5,726,547	5,885,944	6,105,325
Add: Amortization Expense	200,556	200,339	211,564
Less: Investment in Tangible Capital Assets	(295,364)	(296,036)	(344,438)
Operating Expense	5,631,739	5,790,247	5,972,451
Surplus (Deficit)	54,281	112,349	98,880

Note: Columns may not add due to rounding.

NEW BRUNSWICK ROAD IMPROVEMENT FUND
2005-2006
Thousands
$

	Year Ending March 31		
	2005 Estimate	**2005 Revised**	**2006 Estimate**
Revenue			
Gasoline and Motive Fuel Tax	239,350	236,000	236,000
Expenditures			
Department of Transportation			
Capital Account	241,750	234,775	235,080
Ordinary Account	140,976	150,976	153,600
Total Expenditures	382,726	385,751	388,680
Net Expenditures	143,376	149,751	152,680
Source of Funding for Net Expenditures			
Federal Capital Revenues	37,450	34,100	36,194
Provincial Contribution from Consolidated Fund	105,926	115,651	116,486
TOTAL	143,376	149,751	152,680

N.B. Road Improvement Fund revenues and expenditures are included in the ordinary and capital accounts in the budget plan.

Capital Account expenditures relating to the Vehicle Management Agency have been excluded from the total expenditures above.

Note: Columns may not add due to rounding.

GROSS CONSOLIDATED REVENUE

2005-2006

Thousands

$

DEPARTMENT	ORDINARY ACCOUNT	CAPITAL ACCOUNT	SPECIAL PURPOSE ACCOUNT	SPECIAL OPERATING AGENCY	INTER-ACCOUNT TRANSACTIONS	TOTAL
Agriculture, Fisheries and Aquaculture	3,306					3,306
Business New Brunswick	15,821	20				15,841
Education	28,997		19,533			48,530
Energy	337					337
Environment and Local Government	4,741		5,108			9,849
Family and Community Services	61,251	1,150	11,030			73,431
Finance	4,971,427		56			4,971,483
General Government	0		1,715			1,715
Health and Wellness	29,596	3,765	1,335			34,696
Justice	44,066		449			44,515
Legislative Assembly	9					9
Natural Resources	81,422	50	2,543			84,015
Office of the Comptroller	75					75
Other Agencies	276,851					276,851
Public Safety	103,385		2,979	4,977		111,341
Regional Development Corporation	2,208			25,256	(12,256)	15,208
Supply and Services	779	5	515			1,299
Tourism and Parks	3,471		78	958		4,507
Training and Employment Development	105,620		33	99,500	(61,675)	143,478
Transportation	5,035	36,294		72,440	(71,940)	41,829
TOTAL	5,738,395	41,284	45,375	203,131	(145,871)	5,882,314
Sinking Fund Earnings						227,000
GROSS CONSOLIDATED REVENUE						6,109,314

Note: Columns may not add due to rounding.

GROSS CONSOLIDATED EXPENDITURE

2005-2006

Thousands

$

DEPARTMENT	ORDINARY ACCOUNT	CAPITAL ACCOUNT	SPECIAL PURPOSE ACCOUNT	SPECIAL OPERATING AGENCY	INTER-ACCOUNT TRANSACTIONS	TOTAL
Agriculture, Fisheries and Aquaculture	35,051	400				35,451
Business New Brunswick	35,131					35,131
Education	810,241	1,000	19,534			830,775
Energy	1,912					1,912
Environment and Local Government	56,534	1,756	5,600			63,890
Executive Council Office	3,254					3,254
Family and Community Services	737,748		9,500			747,248
Finance	77,545		56			77,601
General Government	482,003		1,715			483,718
Health and Wellness	1,774,996	37,145	1,335			1,813,476
Intergovernmental and International Relations	3,169					3,169
Justice	45,033		449			45,482
Legislative Assembly	16,254					16,254
Maritime Provinces Higher Education Commission	197,666					197,666
Natural Resources	95,037	1,871	2,478			99,386
Office of the Comptroller	4,771					4,771
Office of Human Resources	5,427					5,427
Office of the Premier	1,122					1,122
Public Safety	94,966		3,189	5,077		103,232
Regional Development Corporation	39,956	11,056		27,200	(12,256)	65,956
Service of the Public Debt	601,000					601,000
Supply and Services	94,223	127,419	2,113			223,755
Tourism and Parks	25,764	1,100	78	952		27,894
Training and Employment Development	196,427		33	99,500	(61,675)	234,285
Transportation	153,650	242,080		59,680	(71,940)	383,470
TOTAL	5,588,880	423,827	46,080	192,409	(145,871)	6,105,325

COMPARATIVE STATEMENT OF ESTIMATED GROSS REVENUE BY SOURCE
2005-2006
Thousands
$

OWN SOURCE	Year Ending March 31 2005 Estimate	2005 Revised	2006 Estimate
Taxes			
Personal Income Tax	983,700	999,200	1,021,000
Corporate Income Tax	149,900	173,000	154,200
Metallic Minerals Tax	2,200	2,200	2,200
Provincial Real Property Tax	326,600	321,000	337,000
Harmonized Sales Tax	793,700	722,800	827,600
Gasoline and Motive Fuel Tax	239,350	236,000	236,000
Tobacco Tax	100,000	99,000	99,000
Pari-Mutuel Tax	80	80	80
Insurance Premium Tax	36,050	37,350	38,350
Real Property Transfer Tax	4,200	4,700	5,200
Large Corporation Capital Tax	47,900	39,500	41,300
Financial Corporation Capital Tax	8,800	10,000	10,000
Sub-Total: Taxes	2,692,480	2,644,830	2,771,930
Return on Investment	146,928	135,768	155,528
Licenses and Permits	97,170	95,124	102,664
Sale of Goods and Services	224,253	209,241	215,181
Royalties	68,199	69,054	67,961
Lottery Revenues	119,925	120,515	122,925
Fines and Penalties	7,835	1,738	1,737
Miscellaneous	14,228	16,377	15,521
TOTAL: OWN SOURCE REVENUE	3,371,019	3,292,648	3,453,446
Unconditional Grants – Canada			
Fiscal Equalization Payments	1,154,600	1,395,000	1,348,000
Canada Health and Social Transfer	0	(100)	0
Health Reform Transfer	35,300	35,300	0
Canada Health Transfer	385,400	408,800	483,400
Canada Social Transfer	196,900	198,400	204,300
Other	1,900	1,900	1,900
Sub-Total: Unconditional Grants – Canada	1,774,100	2,039,300	2,037,600
Conditional Grants – Canada	218,338	238,283	247,349
TOTAL: GRANTS FROM CANADA	1,992,438	2,277,583	2,284,949
TOTAL: GROSS ORDINARY REVENUE	5,363,457	5,570,230	5,738,395

Note: Columns may not add due to rounding.

NET DEBT
2005-2006
Thousands
$

	Year ending March 31		
	2004 Actual	**2005 Revised**	**2006 Estimate**
Net Debt as at March 31 of the previous year	6,712,995	6,816,086	6,762,954
(Increase) Decrease in Net Debt for the Year	(103,091)	53,132	3,989
Net Debt - End of Year	6,816,086	6,762,954	6,758,965

Bâtir un Nouveau-Brunswick plu

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Budget

2005-2006

vick plus fort pour tous et toutes

Jeannot Volpé
Ministre des Finances

Budget
2005-2006

Bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes

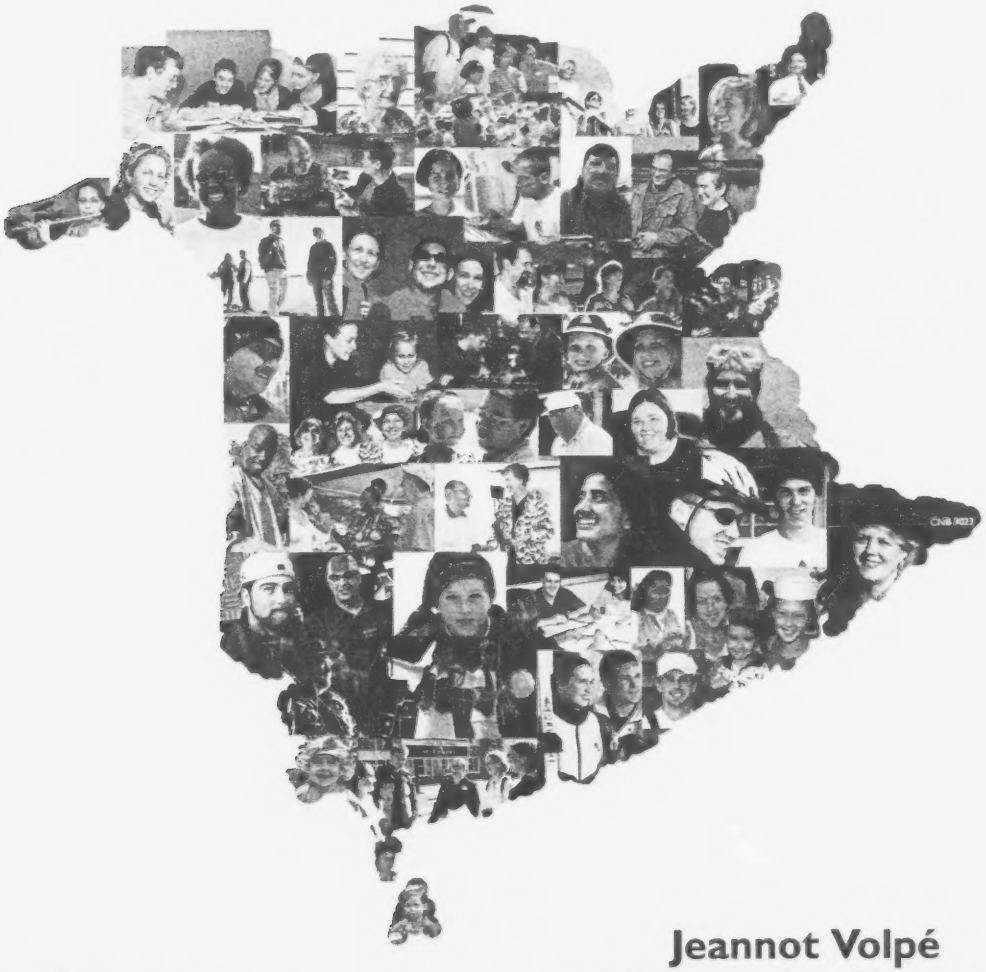

Jeannot Volpé
Ministre des Finances

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Budget 2005-2006

Publié par :
Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Le mercredi 30 mars 2005

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick (CNB 3023)

Traduction :
Traduction des débats, Assemblée législative

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55396-253-2

ISSN 0833-5680

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Table des matières

Introduction 5

Cinq objectifs précis 6

Réalisations records 6

À l'écoute de la population néo-brunswickoise 7

Perspectives économiques du Nouveau-Brunswick 7

Mise à jour financière pour 2004-2005 9

Perspectives financières pour 2005-2006 10

Optimisation des ressources pour les contribuables 13

Bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes 13

- Respect de nos engagements 14
- Éducation et enfants 15
- Santé et mieux-être 16
- Familles et personnes âgées 18
- Impôts réduits et davantage d'emplois 20
- Développement économique communautaire et régional 22
- Infrastructure stratégique 24
- Innovation 24
- Immigration 25
- Culture et patrimoine 25

Conclusion 26

Annexe : Résumé budgétaire 27

Introduction

Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour présenter aux gens du Nouveau-Brunswick un budget équilibré qui bâtit un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes.

Nous sommes attentifs aux préoccupations de la population, et le budget que je présente donne suite aux priorités de la population.

Il s'agit d'un budget qui a été établi compte tenu des avis dont nous ont fait part les gens du Nouveau-Brunswick au cours d'un vaste programme de consultations et forums prébudgétaires.

Il s'agit d'un budget qui assure une meilleure gestion aujourd'hui afin que nous puissions continuer à investir dans l'avenir.

Il s'agit d'un budget qui honore les engagements du gouvernement actuel d'investir davantage dans les services de santé, les soins aux personnes âgées, l'éducation, les enfants, les emplois, les familles, les personnes nécessiteuses et les routes.

Monsieur le président, il s'agit aussi d'un budget qui permet au Nouveau-Brunswick de continuer d'aller de l'avant, qui crée de nouvelles perspectives et une prospérité renouvelée pour les gens, les collectivités et notre province.

Le tout est possible, Monsieur le président, parce que nous n'avons ni dérogé à notre plan de gestion financière rigoureuse ni rechigné à prendre les décisions financières difficiles mais nécessaires, et ce, dès notre premier budget. Le tout est possible, aussi, parce que les gens du Nouveau-Brunswick ont eux-mêmes pris l'initiative de contribuer. Je désire les remercier tous et toutes.

Le budget de l'année dernière a représenté une étape cruciale pour nous amener là où nous en sommes aujourd'hui. J'ai dit alors aux gens du Nouveau-Brunswick que nous devions vivre selon nos moyens et mettre l'accent sur les priorités. J'ai signalé que, financièrement, notre province était à la croisée des chemins et que nous avions un choix net pour l'avenir : la voie des déficits et d'une dette accrue, ou la voie des budgets équilibrés et des nouveaux investissements.

Au nom de la population du Nouveau-Brunswick, nous avons choisi la deuxième voie. Par conséquent, nous suivons fermement la voie d'une santé financière améliorée et d'une viabilité financière accrue, que nous avons prise en 1999. La preuve concluante est que la cote de crédit du Nouveau-Brunswick a été révisée à la hausse deux fois l'année dernière ; il s'agit des premières hausses de la cote depuis le début des années 90. Nous continuons d'avoir la meilleure cote de crédit à l'est de l'Ontario.

Le budget de cette année renforce encore davantage notre situation financière. Cependant, il nous reste encore des défis financiers à relever. Ces défis ne seront pas surmontés en relâchant notre discipline financière ni en promettant davantage que ce qui peut être réalisé, et ils ne le seront certainement pas en faisant des dépenses au-delà de nos moyens.

Par suite de décisions difficiles mais cruciales prises l'année dernière, nous sommes cette année en mesure de réinvestir dans la prospérité du Nouveau-Brunswick et dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick.

Cinq objectifs précis

Monsieur le président, le budget de cette année met encore une fois l'accent sur les cinq mêmes objectifs précis que nous avons établis dans le budget de l'année écoulée.

Premièrement, investir dans les priorités. Monsieur le président, le budget prévoit des investissements records dans les priorités absolues des gens du Nouveau-Brunswick, à savoir les services de santé, les soins aux personnes âgées, l'éducation et les enfants.

Deuxièmement, investir dans la création d'emplois. Monsieur le président, le budget prévoit, au cours des trois prochaines années, d'autres allégements fiscaux pour les petites entreprises en vue de favoriser la création d'emplois, plus d'investissements en capital et de nouveaux programmes de développement économique communautaire.

Troisièmement, ne procéder à aucune augmentation fiscale. Monsieur le président, le budget ne prévoit aucune augmentation fiscale et ne crée aucun nouveau prélèvement fiscal. De fait, il prévoit des allégements fiscaux additionnels pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Quatrièmement, optimiser les ressources pour les contribuables. Monsieur le président, le budget renforce notre engagement à réaliser des économies dans les activités administratives du gouvernement afin de les réinvestir dans les services de première ligne du gouvernement.

Cinquièmement, équilibrer le budget. Monsieur le président, le budget est équilibré et il comprend un excédent ainsi qu'une réduction de la dette nette.

Réalisations records

Le budget présenté aujourd'hui établit de nouveaux records et comprend de nouvelles réalisations. Permettez-moi d'en souligner quelques-uns.

Les dépenses au chapitre de la santé et des soins aux personnes âgées augmenteront de 163,1 millions pour passer à 2,3 milliards de dollars, soit un record absolu qui nous donnera plus de médecins et d'infirmières et infirmiers à plein temps que jamais auparavant.

Les dépenses pour l'éducation augmenteront de 38,5 millions de dollars pour passer à 1,2 milliard ; il s'agit d'un montant record qui représente pour nous le plus important investissement par élève jamais enregistré.

Plus de 75 % de toutes les nouvelles dépenses continuent d'être consacrées à nos priorités absolues, à savoir les services de santé et l'éducation.

Le financement pour les universités augmentera de 4,6 % cette année, pour un total de 10 % au cours des trois dernières années, soit la sixième augmentation de suite.

Au cours des trois prochaines années, le taux d'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise passera à 1 % au Nouveau-Brunswick, et le plafond admissible sera relevé pour passer à 500 000 $, ce qui améliorera encore le meilleur taux du Canada.

Les dépenses en capital affectées aux routes, aux hôpitaux, aux écoles et à d'autres priorités augmenteront trois fois plus vite que les dépenses de tous les autres programmes, et ce, afin d'aider à créer des emplois et une meilleure infrastructure publique pour les gens du Nouveau-Brunswick.

La dette nette sera réduite au cours des années financières 2004-2005 et 2005-2006 ; la réduction cumulative, depuis notre premier budget, dépassera 166 millions de dollars. Le rapport dette nette-PIB de la province sera réduit pour la sixième année de suite et atteindra son plus bas niveau depuis 1991-1992. Par ailleurs, les frais de service de la dette, en proportion des dépenses totales, seront les plus bas enregistrés depuis plus de deux décennies.

À l'écoute de la population néo-brunswickoise

Monsieur le président, le budget d'aujourd'hui donne suite à ce que nous ont dit un grand nombre de personnes du Nouveau-Brunswick au cours de la dernière année. Nous avons écouté leurs préoccupations, leurs idées et leurs espoirs.

Le premier ministre et moi-même avons tenu une vaste série de consultations et de forums prébudgétaires pour obtenir l'apport des gens du Nouveau-Brunswick. Notamment, neuf rencontres publiques ont eu lieu dans des collectivités de la province. De plus, le premier ministre a tenu neuf forums de consultation auprès d'environ 400 représentants de tous les secteurs de la société et de toutes les régions de la province. Les ministres ont aussi rencontré les parties prenantes de leurs domaines respectifs. L'apport que nous avons obtenu grâce au processus, ainsi qu'aux exposés reçus en ligne et par d'autres moyens, nous a aidé à élaborer le budget.

Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit, Monsieur le président, que les services de santé, les soins aux personnes âgées, l'éducation et les enfants sont leurs priorités absolues. Ils ont convenu de l'importance des budgets équilibrés comme moyen d'investir dans ces priorités. Ils ont parlé de l'importance économique du secteur culturel, du besoin de retenir les jeunes du Nouveau-Brunswick dans la province, d'investir dans le mieux-être et d'encourager davantage l'immigration. Ils ont suggéré des mesures incitatives pour créer des emplois et encourager davantage de gens à entrer sur le marché du travail. Les gens nous ont fait part de leur désir de voir le gouvernement investir dans nos écoles et nos établissements postsecondaires en tant qu'investissement dans l'avenir. Ils ont souligné le rôle des collectivités dans la croissance économique tout comme l'importance d'encourager le commerce et les exportations, d'investir dans l'infrastructure stratégique et de réduire les impôts ainsi que les formalités administratives.

Nous avons considéré l'ensemble des aspects en question et d'autres facteurs dans la préparation du budget. Au nom du premier ministre et en mon nom, j'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont participé au processus.

Perspectives économiques du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président, j'aimerais maintenant examiner le rendement économique du Nouveau-Brunswick au cours de l'année écoulée et donner les perspectives pour 2005.

Doté de l'économie provinciale du Canada la plus dépendante des échanges commerciaux, le Nouveau-Brunswick subit les contrecoups de la conjoncture au Canada, aux États-Unis et dans le monde entier. La force du dollar canadien, par exemple, a des répercussions sur la valeur de nos exportations de ressources naturelles et sur la demande à cet égard. La demande de consommation et la croissance en Amérique du Nord et dans d'autres pays aident à soutenir la croissance économique ici au Nouveau-Brunswick. Le cours sur les marchés du pétrole a aussi des répercussions sur les particuliers, les entreprises et le gouvernement. Nous vivons véritablement dans une économie mondialisée.

En 2004, le fait a été clairement démontré.

L'économie mondiale a connu une forte croissance l'année dernière. Les économies canadienne et américaine ont toutes deux poursuivi leur reprise après les ralentissements éprouvés en 2003 et ont connu une croissance vigoureuse en 2004. La croissance du produit intérieur brut — le PIB — réel au Canada a été de 2,8 % l'année dernière, tandis que l'économie américaine a fait un bond de 4,4 %. Toutefois, la croissance économique au Canada a été entravée surtout par la forte hausse du dollar canadien et par les cours élevés du pétrole, dont la province a aussi ressenti les effets.

Dans un tel contexte, le ministère des Finances estime que l'économie du Nouveau-Brunswick a affiché un rendement solide en 2004, soit une progression de 2,5 %. De nombreux indicateurs économiques clés ont montré une forte croissance en 2004 par rapport à 2003. Par exemple :

- Les investissements en capital privés et publics ont augmenté de 7,4 %, pour atteindre une somme record de 4,3 milliards de dollars.
- Les exportations de produits vers l'étranger ont augmenté de 10,8 %, pour passer à plus de 9,4 milliards, par rapport à une augmentation de 8,6 % à l'échelle nationale, et ce, malgré l'augmentation de la valeur du dollar canadien.
- Les livraisons manufacturières ont augmenté de 11,1 %, ce qui est supérieur à l'augmentation nationale de 8,4 %.
- Les gains hebdomadaires moyens dans la province ont augmenté de 3,0 %, ce qui est presque le double de l'augmentation de 1,6 % au Canada.
- L'inflation selon l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,5 % seulement, ce qui est très inférieur au taux de croissance des deux années précédentes et inférieur au taux canadien pour la première fois depuis 2001.

Monsieur le président, les données sont d'autres preuves que notre plan de prospérité porte ses fruits et aide à rendre notre province plus compétitive et plus diversifiée. Nous le constatons dans les statistiques sur l'emploi au Nouveau-Brunswick.

La croissance de l'emploi est montée en flèche l'année dernière pour atteindre un niveau annuel record de 350 400 personnes du Nouveau-Brunswick qui avaient un emploi. Le taux de chômage a diminué pour passer à 9,8 %, et le taux de participation provincial a atteint un record de 63,9 %. Bien que les chiffres puissent fluctuer de mois en mois étant donné notre économie saisonnière et des facteurs économiques indépendants de notre volonté, l'emploi est globalement à la hausse, et le chômage est à la baisse. Les dernières statistiques mensuelles indiquent que nous avons créé 28 000 nouveaux emplois nets depuis juin 1999.

Malgré les résultats dans l'ensemble favorables quant à la croissance, aux investissements et aux emplois, nous savons que les bénéfices ne sont pas répartis également entre les gens, les secteurs de notre économie et les collectivités. Le secteur des pâtes et papiers a connu une année difficile, par exemple, en raison de fermetures d'usines, de pertes d'emplois et de marchés moins vigoureux. Nous continuerons de collaborer étroitement avec le secteur privé, les collectivités et les travailleurs et travailleuses afin de nous attaquer aux problèmes et de trouver des solutions.

Pour 2005, Monsieur le président, des économistes du secteur privé prévoient que la croissance du PIB réel du Nouveau-Brunswick se situera entre 1,7 % et 2,5 % et que la croissance moyenne sera de 2,3 %. Le ministère des Finances prévoit prudemment une croissance de 2,1 %, compte tenu d'un affaiblissement de la demande, tant intérieure qu'extérieure, d'un grand nombre de produits à base de ressources naturelles. La situation est en partie attribuable à la force continue

du dollar canadien. Les activités de construction continueront à contribuer à la croissance économique, étant donné les travaux continus d'élargissement de la Transcanadienne à quatre voies et d'importants investissements dans l'infrastructure de la part du gouvernement provincial. L'emploi devrait s'accroître en 2005, et l'inflation selon l'indice des prix à la consommation devrait augmenter au même rythme environ que l'année dernière.

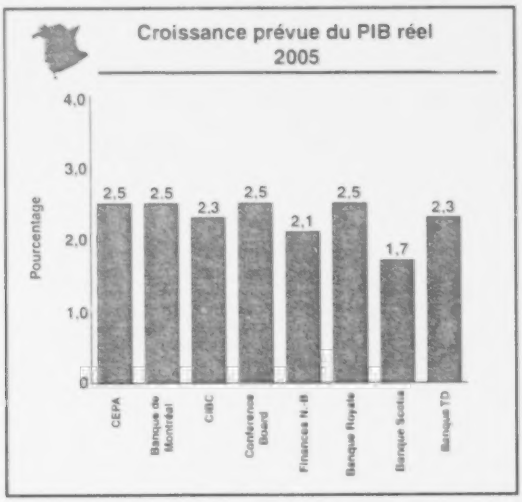

Notre plan de prospérité aide à réduire les écarts économiques entre le Nouveau-Brunswick et le reste du Canada. Pour chacun des objectifs de prospérité dont nous mesurons la réalisation — PIB réel par habitant, emploi par rapport à la population en âge de travailler, revenu personnel réel par habitant, dépenses pour la recherche et le développement, ou R-D, productivité du travail et nombre et genre d'entreprises exportatrices —, des progrès sont enregistrés depuis 2000.

Monsieur le président, la prospérité ne s'improvise pas. Il faut avoir un plan précis à long terme et l'appliquer sans y déroger. Il faut avoir une gestion financière rigoureuse, des budgets équilibrés et des impôts réduits. Il faut mettre l'accent sur les priorités, faire des investissements judicieux et devenir plus compétitifs à l'échelle mondiale. C'est exactement ce que nous faisons.

Mise à jour financière pour 2004-2005

Monsieur le président, j'aimerais maintenant présenter aux gens du Nouveau-Brunswick une mise à jour sur le rendement financier de la province au cours de l'année écoulée.

Pendant notre processus de consultation prébudgétaire de 2004-2005, j'ai déclaré nettement que les demandes au titre des dépenses dépassaient de loin les recettes prévues. J'ai dit que, si nous ne prenions pas de mesures correctives, la province se trouverait devant un défi financier de taille. Si le problème n'était pas maîtrisé, les perspectives financières comprendraient de grands déficits croissants. Nous n'étions pas disposés à laisser une telle situation se produire.

Vivre selon nos moyens et mettre l'accent sur les priorités, thème du budget pour 2004-2005, était clairement révélateur de notre ferme volonté.

Notre budget pour 2004-2005 a fait état des décisions difficiles que nous avons prises, lesquelles nous ont permis de faire place à l'équilibre budgétaire tout en continuant d'investir dans les priorités. Ces décisions ont bien servi les gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que nous équilibrons effectivement le budget en 2004-2005. Nous prévoyons un excédent de 112,3 millions de dollars et une réduction de 53,1 millions de la dette nette provinciale.

Selon les prévisions, les recettes consolidées brutes seront supérieures de 210,1 millions de dollars aux sommes budgétées, et ce, en grande partie grâce au succès de nos négociations avec le gouvernement fédéral en vue d'obtenir des transferts additionnels en matière de santé et de péréquation, afin d'appuyer les services prioritaires pour les gens du Nouveau-Brunswick. En tout, le Nouveau-Brunswick recevra 194 millions de dollars additionnels en 2004-2005 à la suite des négociations.

En même temps, les dépenses consolidées brutes ont augmenté de 159,4 millions de dollars, ce qui est en grande partie attribuable à la mise en oeuvre du plan provincial de la santé et à la prise en main des règlements salariaux pour le personnel infirmier et hospitalier. D'autres besoins de dépenses ont découlé d'une plus forte demande à l'égard de certains services fournis par le ministère des Services familiaux et communautaires, de l'entretien des routes en hiver et de l'aide stratégique.

Avant de quitter le sujet de la mise à jour financière pour l'année écoulée, Monsieur le président, je désire porter à la connaissance de la Chambre un important rajustement à la baisse que le gouvernement fédéral a fait à nos recettes au titre de la taxe de vente harmonisée, ou TVH, pour 2003. Ce rajustement aura une incidence sur les recettes du Nouveau-Brunswick pour l'année financière 2004-2005. Le gouvernement fédéral a imposé un rajustement à la baisse de 78 millions de dollars aux recettes de la province provenant de la TVH. L'argent aurait pu servir directement à réduire davantage notre dette provinciale ou à améliorer les services de santé et d'éducation.

Nous n'avons été informés qu'en décembre 2004 du rajustement de 78 millions effectué par le ministère fédéral des Finances, Monsieur le président, après la fin des négociations sur les transferts en matière de santé et de péréquation.

Monsieur le président, il s'agit de la deuxième année de suite que le gouvernement fédéral fait d'importants rajustements qui portent préjudice aux recettes du Nouveau-Brunswick. En plus du rajustement de la TVH en 2004-2005, nous avons subi en 2003-2004 une réduction de 112,7 millions de dollars des transferts de péréquation. Bien que nous ayons réussi, à la table des premiers ministres, à négocier des améliorations de la péréquation et du financement des services de santé, nous avons subi aussi deux importantes réductions des transferts fédéraux au cours des deux dernières années financières — des réductions qui diminuent les recettes à investir dans les domaines prioritaires des gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick continue d'insister sur le renouvellement du programme de péréquation en fonction d'une norme fondée sur les 10 provinces et la couverture complète des recettes. Telle est notre position depuis notre arrivée au pouvoir, et elle demeure inchangée ; nous la défendrons devant la table ronde sur la péréquation, qui se réunira bientôt, ainsi qu'auprès des forums continus fédéral-provinciaux-territoriaux.

Perspectives financières pour 2005-2006

Je voudrais maintenant passer au budget de cette année en exposant d'abord les perspectives financières pour l'année financière qui commence.

Le budget de 2005-2006 donne suite à la volonté qu'a le gouvernement actuel de vivre selon nos moyens. Il donne suite à notre engagement d'investir dans les priorités qui comptent pour les gens. Il donne suite à l'accent que nous mettons sur l'optimisation des ressources pour les contribuables. Il donne suite à notre plan de créer de nouvelles perspectives d'emploi pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, j'ai le plaisir d'annoncer que le budget de cette année sera équilibré et présentera un excédent de 98,9 millions de dollars ainsi qu'une réduction de 4 millions de la dette nette.

Selon les prévisions, les recettes consolidées brutes s'élèveront à 6,109 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 2,9 % par rapport aux prévisions révisées de 2004-2005.

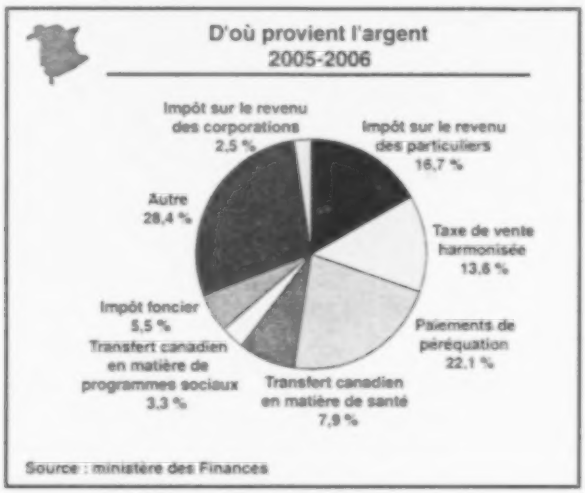
D'où provient l'argent
2005-2006
Impôt sur le revenu des corporations 2,5 %
Impôt sur le revenu des particuliers 16,7 %
Autre 28,4 %
Taxe de vente harmonisée 13,6 %
Impôt foncier 5,5 %
Paiements de péréquation 22,1 %
Transfert canadien en matière de programmes sociaux 3,3 %
Transfert canadien en matière de santé 7,9 %
Source : ministère des Finances

Les dépenses consolidées brutes devraient atteindre 6,105 milliards de dollars, soit une augmentation de 3,7 % par rapport à l'année écoulée.

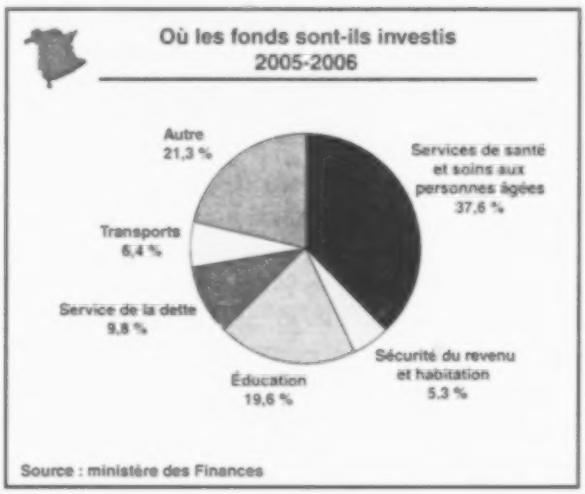
Où les fonds sont-ils investis
2005-2006
Autre 21,3 %
Services de santé et soins aux personnes âgées 37,6 %
Transports 6,4 %
Service de la dette 9,8 %
Sécurité du revenu et habitation 5,3 %
Éducation 19,6 %
Source : ministère des Finances

Monsieur le président, des budgets équilibrés sont prévus pour 2004-2005 et 2005-2006. La dette nette provinciale aura été réduite d'environ 166,3 millions de dollars depuis notre premier budget. En outre, notre rapport dette nette-PIB devrait diminuer pour la sixième année de suite, pour passer à 28,0 %, soit le niveau le plus bas depuis 1991-1992. Selon les prévisions, les frais du service de la dette en pourcentage des dépenses globales seront de 9,8 %, soit le niveau le plus bas depuis plus de deux décennies. De fait, la dette provinciale par habitant du Nouveau-Brunswick se classe troisième parmi les plus basses du pays, selon le Dominion Bond Rating Service.

En fin de compte, une dette allégée signifie que nous avons davantage d'argent à investir dans les services de santé, l'éducation et les emplois. Elle implique que nous réalisons des progrès réels en vue de réduire la charge financière sur les générations futures, nos enfants et nos petits-enfants.

Monsieur le président, nous sommes fiers d'être le premier gouvernement du Nouveau-Brunswick qui a respecté la *Loi sur le budget équilibré* au cours d'une période désignée de quatre années. Nous continuerons à nous efforcer de présenter des budgets équilibrés et de réduire notre rapport dette nette-PIB dans les années qui viennent.

Nous voulons aller plus loin dans notre engagement à l'égard de la responsabilité financière envers les gens du Nouveau-Brunswick. Pendant la session, une nouvelle *Loi sur la responsabilité financière* sera déposée, laquelle renforcera la transparence et la reddition de comptes en ce qui concerne les finances du gouvernement et prévoira d'autres outils de mesure du rendement financier.

À titre d'exemple, le vérificateur général provincial a exposé dans son rapport un certain nombre de mesures financières basées sur des travaux de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. L'institut définit la santé financière de la province « en termes de viabilité, de souplesse et de vulnérabilité, compte tenu de l'environnement économique et financier global dans lequel il exerce ses activités ».

De telles mesures sont importantes pour évaluer la santé financière à long terme de la province et déterminer comment nous nous débrouillons au fil du temps. La viabilité vise les changements de la dette nette et du PIB. La souplesse vise les frais du service de la dette publique et les recettes de provenance interne par rapport à l'économie. La vulnérabilité vise la dépendance à l'égard des sources de financement externes. Dans son rapport du 14 décembre 2004, le vérificateur général a écrit que la province fait des progrès dans les domaines en question. Il a déclaré ce qui suit :

> *De façon générale, les indicateurs des 10 derniers exercices montrent que l'état des finances du Nouveau-Brunswick s'est amélioré pour ce qui est de la viabilité, de la souplesse et de la vulnérabilité, à l'exception des exercices 1999 et 2000, pour lesquels des écarts à la tendance sont enregistrés. Pour la plupart, les indicateurs touchés par ces écarts affichent des résultats plus favorables pour les quatre derniers exercices.*

Nous avons l'intention de faire fond sur notre rendement jusqu'ici et de continuer d'améliorer la santé financière globale de la province.

Optimisation des ressources pour les contribuables

Monsieur le président, le budget reflète aussi notre engagement continu à optimiser, pour les contribuables, les ressources de l'appareil gouvernemental. Grâce à une meilleure gestion et à une prestation plus efficiente et plus innovatrice des services publics, nous pouvons contribuer à éliminer le gaspillage, le double emploi et les chevauchements dans ces services. En mettant l'accent sur des services administratifs plus efficients, nous pouvons investir davantage dans les services de première ligne. Notre priorité est claire : toutes les économies ainsi réalisées peuvent être réinvesties et seront réinvesties dans les soins de santé et dans l'éducation.

Les initiatives qui ont été prises pour canaliser les économies vers les domaines prioritaires comprennent l'examen des services communs, qui vise à réduire les coûts en regroupant les services communs internes du gouvernement et des districts scolaires, ainsi que l'examen des services non médicaux du système de soins de santé. Le Programme de réaménagement des effectifs a été prolongé pour donner suite aux conséquences de ces initiatives précises sur les ressources humaines.

Tout comme pour le budget de l'année dernière, Monsieur le président, la gestion de la masse salariale est essentielle à nos efforts collectifs pour équilibrer le budget et investir davantage dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Permettez-moi de faire la part des choses. Chaque augmentation de 1 % de la masse salariale globale des dispensateurs de services du secteur public entraîne des coûts additionnels d'environ 25 millions de dollars pour les contribuables. Quelqu'un doit assumer ces coûts additionnels, en l'occurrence les contribuables du Nouveau-Brunswick. Monsieur le président, des augmentations salariales raisonnables se traduiront par des services publics durables.

Au cours de l'année qui commence, 14 conventions touchant plus de 20 000 membres du personnel seront à négocier. Nous travaillerons de concert avec les syndicats et le personnel pour consentir des augmentations salariales équitables, raisonnables et abordables, et ce, en fonction du coût de la vie ainsi que des défis attestés en matière de recrutement et de maintien de l'effectif. Comme toujours, nous sommes prêts à collaborer avec les syndicats et le personnel pour être ouverts aux suggestions et pour trouver des solutions qui nous permettraient de fournir les importants services publics de façon plus rentable.

Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick devraient être fiers de la qualité de leurs services publics. Afin de bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes, nous continuerons de faire appel aux compétences professionnelles que recèlent les services publics de la province.

Bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes

Monsieur le président, j'aimerais maintenant passer au plan budgétaire du gouvernement actuel, qui vise à bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes. Il s'agit d'un plan budgétaire qui comporte de nouvelles initiatives et renforce celles qui existent déjà dans chacun des quatre piliers de notre plan de prospérité : investir dans la population, créer un contexte fiscal et commercial compétitif, choisir l'innovation, bâtir l'infrastructure stratégique. Le budget d'aujourd'hui, Monsieur le président, prévoit plus d'investissements à la fois au titre du plan provincial de la santé et du Plan d'apprentissage de qualité.

Respect de nos engagements

Le budget confirme, encore une fois, notre engagement à l'égard des priorités absolues des gens du Nouveau-Brunswick : les services de santé, les soins aux personnes âgées, l'éducation, les enfants, les familles, les personnes nécessiteuses, les emplois et la réduction des impôts. Le budget respecte aussi des engagements précis que nous avons pris dans notre plateforme aux dernières élections et qui figurent sur la liste de nos priorités absolues.

En exécution du budget, nous prendrons les premières mesures pour que, à la fin des trois prochaines années, la charge fiscale sur le revenu des particuliers soit inférieure d'au moins 5 % à ce qu'elle aurait été autrement.

En exécution du budget, nous prendrons les premières mesures pour que le taux d'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise soit réduit dans le cadre d'un plan triennal visant à ramener le taux à 1 % en 2007.

En exécution du budget, les comptes seront équilibrés et enregistreront un excédent.

Monsieur le président, le budget renforce une fois de plus l'accent que nous mettons sur un financement accru des services de santé, des soins aux personnes âgées et de l'éducation. Depuis 1999, le nouveau financement cumulatif s'élève à 3,4 milliards de dollars pour les services de santé et les soins aux personnes âgées, et à 1,2 milliard pour l'éducation. En application du budget, les dépenses par personne pour les services de santé et les soins aux personnes âgées auront augmenté de 1 187 $, ou 63,5 %, depuis que nous sommes arrivés au pouvoir en 1999. Les dépenses directes pour chaque élève de la maternelle à la 12e année auront augmenté de 1 598 $, ou 33,1 %, depuis 1999.

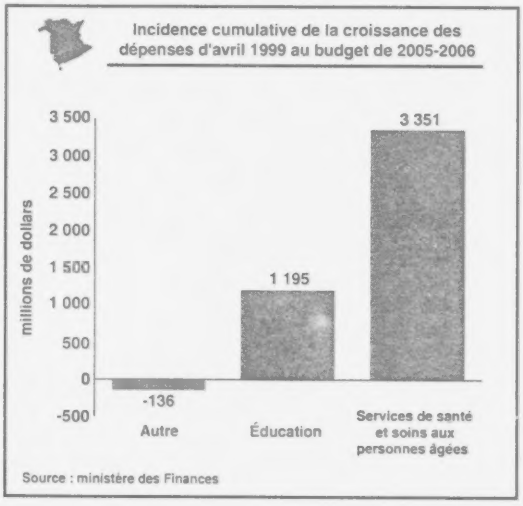

Étant donné le coût toujours plus élevé de la dispensation de meilleurs soins de santé et les besoins importants de notre système d'éducation, afin de maintenir une telle orientation, il faut gérer de façon rigoureuse toutes les autres dépenses gouvernementales.

Éducation et enfants

Monsieur le président, les investissements dans l'éducation et les enfants sont vraiment des investissements dans notre prospérité future. Le Plan d'apprentissage de qualité, ou PAQ, est notre plan en vue d'améliorer le rendement scolaire, d'élever les normes et de faire en sorte que nos enfants terminent leurs études avec la meilleure éducation possible.

Le budget de l'année qui commence investit plus que jamais auparavant dans notre système d'éducation afin de nous aider à atteindre de tels objectifs. Les dépenses globales pour l'éducation atteindront, grâce au budget, presque 1,2 milliard de dollars, soit une augmentation de 3,3 % par rapport à 2004-2005.

Le financement au titre de l'éducation de la maternelle à la 12e année augmentera de 23,0 millions de dollars par rapport aux dépenses révisées de l'année écoulée, pour passer à un total de 752,8 millions, soit le niveau le plus élevé jamais vu. Les initiatives prises dans le cadre du PAQ recevront 15,3 millions de plus au titre du budget d'aujourd'hui.

Il y a deux ans, Monsieur le président, nous avons pris l'engagement d'augmenter de 500 le nombre de postes d'enseignement. L'augmentation vise à affecter davantage de ressources aux premières lignes de notre système d'éducation — les salles de classe — et à aider à régler les problèmes liés à la composition des salles de classe. J'ai le plaisir d'annoncer que le budget de cette année prévoit le financement de 85 postes d'enseignement de plus. En conséquence, nous aurons ajouté 410 postes d'enseignement dans le système scolaire depuis 2003, ce qui se rapproche de notre engagement de 500 postes.

Le budget annonce aussi le versement de 2,5 millions de dollars dans le cadre de notre Fonds de ressources pédagogiques de qualité, qui a été créé l'année dernière avec une dotation de 10 millions de dollars pour quatre années. En outre, nous investirons 1,1 million pour la deuxième année du programme pilote de recherche sur l'utilisation d'ordinateurs portatifs en salle de classe, et 0,7 million dans le Fonds d'amélioration de l'infrastructure technologique de qualité.

Monsieur le président, l'obtention du diplôme d'études secondaires n'est qu'une étape dans le cheminement éducatif dont nos enfants ont besoin pour trouver un emploi et prospérer dans l'économie mondiale d'aujourd'hui, qui est incroyablement concurrentielle. Nous devons aussi faire augmenter le taux de diplomation aux universités et aux collèges communautaires du Nouveau-Brunswick. Voilà pourquoi le Plan d'apprentissage de qualité fixe pour objectif le classement du Nouveau-Brunswick parmi les trois premières provinces canadiennes pour la participation aux études postsecondaires et parmi les cinq premières provinces pour la diplomation à l'université ou au collège communautaire.

Notre gouvernement s'est engagé fermement dès le début à l'égard de l'enseignement postsecondaire. Nous avons augmenté nos investissements dans les universités et les collèges communautaires dans chaque budget sans exception. Aujourd'hui, nous allons plus loin que tout gouvernement antérieur en accordant à nos universités davantage de nouvelles augmentations de financement à long terme au titre de deux autres engagements majeurs.

Premièrement, un financement à long terme accru est prévu. Le financement pour les universités augmentera de 4,6 % cette année, ce qui donne suite à notre engagement d'accroître le financement de 10 % sur trois années. J'ai aussi le plaisir d'annoncer que nous augmenterons encore le financement, à raison de 3 % en 2006-2007 et de 3,4 % en 2007-2008, ce qui donne suite à l'engagement pris dans notre plateforme électorale d'augmenter le financement de 13 % en tout au cours des quatre années du présent mandat. En conséquence, le financement des universités aura augmenté de 24 %, ou 38,3 millions de dollars, depuis notre arrivée au pouvoir. L'engagement à long terme, qui comprend des augmentations prévisibles du financement, permettra à nos universités de mieux planifier pour l'avenir.

Deuxièmement, un financement accru est prévu pour l'infrastructure universitaire. Le discours sur l'état de la province a mis en lumière une augmentation de 20 millions de dollars du Fonds de fiducie pour l'infrastructure universitaire en sus de l'augmentation des transferts que je viens d'annoncer. Ce fonds servira à l'amélioration des bibliothèques, des laboratoires de recherche, des résidences universitaires et d'autres installations importantes sur les campus. Il s'agit du deuxième investissement spécial dans l'infrastructure que nous consacrons aux universités, et il s'ajoute à notre investissement initial de 15 millions en 2002, pour un total de 35 millions.

Pour simplifier le programme de prêts aux étudiants pour ces derniers, nous fusionnerons notre Programme provincial d'aide financière aux étudiants avec le programme fédéral. Ainsi, les étudiants et étudiantes n'auront qu'un prêt à gérer au lieu de deux.

Santé et mieux-être

Monsieur le président, le budget investit plus que jamais dans les services de santé et les soins aux personnes âgées. L'investissement total passera à 2,3 milliards de dollars, soit une augmentation de 7,6 % par rapport à ce qui a été dépensé en 2004-2005.

Monsieur le président, le financement au compte ordinaire du ministère de la Santé et du Mieux-être augmentera de 102,8 millions de dollars par rapport aux dépenses révisées de l'année écoulée, ce qui représente une augmentation de 6,1 %. L'élément Assurance-maladie recevra 20,5 millions de plus ; l'élément Services hospitaliers recevra 55,5 millions de plus ; l'élément Services d'ambulance recevra 8,2 millions de plus ; l'élément Régime de médicaments sur ordonnance recevra 11,8 millions de plus.

Le niveau de financement est plus élevé, Monsieur le président, et celui des résultats l'est aussi. Selon la *Fiche de rendement du système de santé du Nouveau-Brunswick 2004,* quelque 87,5 % des gens du Nouveau-Brunswick se sont dits satisfaits de leur système de soins de santé, soit un taux de satisfaction supérieur à celui du reste du Canada atlantique et à la moyenne canadienne.

Monsieur le président, la question du mieux-être a été soulevée au cours de nos consultations prébudgétaires comme domaine important pour les investissements. La prévention des maladies fait non seulement économiser de l'argent à notre système de soins de santé, mais elle aide aussi les gens à mener une vie valorisante et de qualité. L'investissement accru dans le mieux-être constitue une stratégie clé de notre plan provincial de la santé. Nous avons déjà pris de nouvelles mesures importantes dans le domaine afin de réduire les disparités sur le plan de la santé entre le Nouveau-Brunswick et la moyenne canadienne, telles que nos mesures législatives sévères visant à combattre le tabagisme. Nous dépenserons 2 millions de dollars en 2005-2006 afin de favoriser un mode de vie sain pour nos enfants et nos jeunes dans les domaines suivants : activité physique ; alimentation et habitudes alimentaires saines ; cessation du tabagisme ; santé mentale et ressort psychologique.

Monsieur le président, notre Plan de recrutement et de maintien des ressources médicales, mis en oeuvre au cours de nos 200 premiers jours au pouvoir, donne des résultats positifs. Le Nouveau-Brunswick affiche l'un des taux les plus élevés du pays quant à l'accès direct à un médecin de famille, soit 93 %. La province compte actuellement 177 médecins de plus qu'en 1999. L'année financière qui vient de se terminer aura été marquée par la plus importante augmentation du nombre de médecins jamais enregistrée au cours d'une seule année : un total net de 50 nouveaux médecins sont venus exercer ici, au Nouveau-Brunswick, par rapport à seulement 15 en 1999. Des mesures additionnelles annoncées par le ministre de la Santé et du Mieux-être montrent notre engagement à faire encore davantage.

Monsieur le président, notre Stratégie en matière de ressources infirmières fonctionne bien aussi. Aujourd'hui, 570 infirmières et infirmiers de plus qu'en 1999 travaillent à temps plein dans la province, soit une augmentation de 11 %. Nous savons que les infirmières et infirmiers sont des dispensateurs essentiels de soins de santé de première ligne. Nous savons aussi que nous devons veiller à ce que nous ayons suffisamment de personnel infirmier, non seulement aujourd'hui, mais également dans l'avenir. Voilà pourquoi le budget d'aujourd'hui prévoit un nouveau financement de 4,4 millions de dollars pour les programmes de sciences infirmières, ce qui comprend l'ajout de 95 nouvelles places en sciences infirmières à UNB et à l'Université de Moncton. Les 95 nouvelles places en sciences infirmières constituent l'augmentation la plus importante en sciences infirmières depuis que les écoles de sciences infirmières ont été transférées aux universités en 1995.

Monsieur le président, grâce au plan provincial de la santé, nous sommes en bonne voie de créer un système de soins de santé axé sur les malades qui sera beaucoup plus viable dans l'avenir qu'il ne l'aurait été sans de tels changements. La vision signalée dans le plan est claire : fournir les soins nécessaires, de la façon pertinente et au moment opportun, par le bon dispensateur, et ce, à un coût abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick.

En vertu du plan provincial de la santé, les investissements dans les programmes et services de santé augmentent au lieu de diminuer. Les gens du Nouveau-Brunswick savent que, dans un système de santé si vaste, il est possible de réaliser des économies et d'accroître l'efficience. Notre plan visant à créer de nouveaux centres de santé communautaires, à réduire le nombre de lits dans les hôpitaux et à regrouper des services non médicaux nous permettra d'augmenter les investissements au lieu de les réduire, afin d'améliorer nos services de santé.

Depuis que le plan a été rendu public, en juin dernier, le ministre de la Santé et du Mieux-être a déjà annoncé d'importants nouveaux investissements pour faire ce qui suit : élargir la couverture vaccinale contre la grippe afin d'inclure les enfants en bas âge ; ajouter de nouveaux vaccins afin de protéger nos adolescents et adolescentes contre la méningite, la varicelle, la coqueluche et la pneumonie ; affecter 3,8 millions de dollars au renforcement du Centre cardiaque du Nouveau-Brunswick ; créer quatre nouvelles unités satellites de dialyse ; créer le Réseau du Nouveau-Brunswick de lutte contre le cancer ; élargir le Programme extra-mural par le recrutement de 28 infirmières et infirmiers additionnels ainsi que d'autres professionnels de la santé ; ouvrir quatre cliniques de méthadone ; renforcer les services d'ambulance grâce à la prolongation des heures de service et à l'amélioration de la formation.

Monsieur le président, nous avons investi tous les nouveaux fonds que nous avons reçus pour les soins de santé au titre de l'entente sur la santé conclue l'année dernière entre les premiers ministres et nous continuerons de le faire au cours des années qui viennent. Même avec ces nouveaux fonds, la contribution fédérale pour les soins de santé, l'éducation postsecondaire et les services sociaux au Nouveau-Brunswick est d'environ 24 %, ce qui est inférieur au niveau d'il y a une décennie. Il est prévu que le niveau diminuera sans un soutien fédéral additionnel, puisque les frais des soins de santé et d'autres programmes sociaux augmentent plus vite que le financement fédéral.

Familles et personnes âgées

Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick croient fermement aux familles et à l'aide aux personnes qui en ont le plus besoin. Le soutien aux personnes nécessiteuses prend de nombreuses formes, y compris les aider à s'aider elles-mêmes. La promotion d'un sens des responsabilités personnelles et de l'autosuffisance contribue à créer un meilleur avenir pour les

particuliers et les familles. C'est pourquoi nous continuons de travailler avec les bénéficiaires de l'aide sociale afin de leur assurer la formation et les autres mesures de soutien qu'il leur faut pour faire la transition au marché du travail. C'est aussi pourquoi nous avons accru le soutien que nous fournissons aux familles à faible revenu pour que les services de garderie soient plus abordables, et c'est pourquoi nous mettrons en oeuvre une prestation transitoire unique d'un maximum de 300 $ pour les personnes qui cessent de recourir à l'aide sociale et intègrent le marché du travail.

Notre plan de prospérité réduit progressivement le nombre de bénéficiaires d'aide sociale. En juin 1999, le nombre mensuel de bénéficiaires d'aide sociale au Nouveau-Brunswick était de 60 941. Maintenant, il y en a 45 470, soit 25,4 % de moins. Monsieur le président, le meilleur programme social est toujours un emploi. Toutefois, nous nous rendons compte que le plein emploi ne se fera pas du jour au lendemain. Nous devons continuer de fournir un appui financier aux personnes qui en ont besoin. C'est précisément ce que prévoit le budget.

J'ai donc le plaisir d'annoncer que les taux d'aide sociale augmenteront pour la première fois depuis 1997. Nous majorerons les taux d'aide sociale de 6 % au cours des trois prochaines années, à commencer par une augmentation de 2 % cette année, soit l'augmentation la plus importante depuis 1991. Lorsque la mesure sera intégralement appliquée, un parent célibataire avec deux enfants recevra une augmentation annuelle de 624 $ par rapport au taux actuel. Un parent célibataire avec un enfant recevra une augmentation annuelle de 576 $, et une personne handicapée qui reçoit des prestations prolongées recevra 432 $ de plus par année. Le coût de la nouvelle mesure sera de 2,8 millions de dollars cette année et s'élèvera à 8,6 millions en tout d'ici 2007-2008.

Le gouvernement actuel continue d'accorder une grande importance aux personnes âgées et à leurs soins. J'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que le budget prévoit une augmentation de 9,1 % du financement des foyers de soins. En plus de financer les changements dans la Directive sur la contribution financière uniformisée des familles, que nous avons mis en oeuvre le 1er janvier 2005, le budget prévoit des investissements dans des domaines tels que les soins, les salaires, les avantages et les activités générales, y compris deux foyers de soins nouvellement construits.

Le gouvernement accorde de l'importance aux services que dispensent les organismes de soutien à domicile et leur personnel. Nous avons déjà majoré le taux horaire du personnel de soutien à domicile de 2,13 $ depuis 1999. Nous nous rendons compte que les organismes de soutien à domicile sont aux prises avec des frais de prestation des services à la hausse et que leur personnel mérite aussi une augmentation de salaire. À cette fin, les organismes de soutien à domicile recevront une augmentation de 10 % répartie sur les trois prochaines années. Nous prévoyons que la plus grosse part de cette augmentation sera affectée aux salaires et avantages.

Monsieur le président, le budget maintient notre engagement à l'égard de l'apprentissage précoce et des services de garderie grâce à un investissement de 11,8 millions de dollars dans notre Plan d'action pour le développement de la petite enfance. En 2005-2006, nous continuerons nos investissements pour augmenter les salaires et les primes du personnel des garderies. Nous accorderons une augmentation annuelle de 100 $ par place aux services d'intervention précoce et de garderie intégrée. Une stratégie à long terme de recrutement, de maintien et de formation du personnel des garderies sera élaborée. Les services préventifs de développement du langage seront élargis pour couvrir toutes les régions de la province, et nous lancerons une campagne de sensibilisation du public pour aider les parents à choisir des services de garderie de qualité pour leurs enfants.

Le budget maintient notre soutien continu des familles, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées. Cette année, 19 millions de plus seront affectés au budget du ministère des Services familiaux et communautaires, pour un budget total de 737,7 millions de dollars.

Monsieur le président, vous vous souviendrez que le gouvernement actuel a déposé en décembre dernier une mesure législative visant à modifier la *Loi sur l'évaluation* afin de prévoir une exonération de l'impôt foncier provincial pour les logements à loyer modique sans but lucratif. J'ai le plaisir d'annoncer que nous avons donné suite à la mesure et que les organisations admissibles pourront obtenir les formulaires de demande d'exonération d'ici quelques semaines.

La mesure procurera un allégement de l'impôt foncier très nécessaire aux organisations sans but lucratif qui fournissent un logement aux personnes à faible revenu ayant besoin d'un logement acceptable à loyer abordable.

Impôts réduits et davantage d'emplois

Monsieur le président, des impôts plus bas contribuent à créer des emplois. Nous ne le disons pas simplement depuis cinq ans, mais nous le prouvons aussi depuis cinq ans. Personne ne devrait s'étonner de savoir que, en même temps que nous avons des taux d'emploi records, nos taux d'impôt n'ont jamais été si bas. Les deux vont de pair.

Les réductions que le gouvernement actuel a instaurées au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations ont grandement contribué aux investissements, à la création d'emplois, à la croissance économique et à la prospérité. Les taux d'impôt plus bas ont aidé à élargir l'assiette fiscale du Nouveau-Brunswick pour qu'elle puisse financer les services publics dans l'avenir. Les réductions d'impôt ont contribué à faire du Nouveau-Brunswick un endroit plus propice aux investissements commerciaux et à la création d'emplois. Davantage de personnes employées est synonyme de revenus accrus. Notre stratégie favorable à la croissance donne des résultats.

Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons réduit les impôts ou créé des encouragements fiscaux dans chaque budget. Le budget présenté aujourd'hui ne fait pas exception, car il annonce des mesures qui réduiront davantage la charge fiscale sur les gens et renforceront l'attrait du Nouveau-Brunswick comme endroit où vivre et investir.

Par suite des mesures d'allégement fiscal que nous avons prises jusqu'à présent, les gens du Nouveau-Brunswick sont actuellement sujet à l'impôt provincial sur le revenu des particuliers le plus bas à l'est de l'Ontario. Depuis 1999, les particuliers et les familles ont bénéficié d'allégements cumulatifs s'élevant à 608 millions de dollars au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers. Au cours de la seule année 2005-2006, les gens du Nouveau-Brunswick économiseront 137 millions de dollars.

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement actuel a réduit l'impôt sur le revenu des particuliers à tous les niveaux de revenu. Fait important, Monsieur le président, les gens à plus faible revenu gagné ont profité le plus de nos politiques d'allégement fiscal. Le Nouveau-Brunswick a fait des progrès importants pour accorder aux personnes les plus nécessiteuses un plus fort pourcentage de réduction fiscale et pour réduire les impôts des personnes qui intègrent la population active.

Monsieur le président, j'ai le plaisir d'annoncer que le budget prévoit un allégement fiscal additionnel d'une valeur de 11 millions de dollars pour les contribuables et les familles qui travaillent du Nouveau-Brunswick, et ce, dès cette année. Dans le contexte de notre objectif

consistant à réduire de 5 % l'impôt provincial sur le revenu, en faisant fond sur la réduction de 10 % au cours de notre premier mandat, tous les montants de crédits d'impôts provinciaux sur le revenu et les tranches d'imposition sont indexés depuis le 1er janvier 2005 afin d'assurer une protection contre l'inflation. L'indexation sera élargie pour comprendre la réduction de l'impôt applicable aux faibles revenus. En conséquence, les particuliers ayant un revenu maximum de 12 713 $ et les familles ayant un revenu maximum de 20 324 $ ne paieront aucun impôt néo-brunswickois sur le revenu pour 2005. La seule mesure exonérera encore 3 000 personnes du Nouveau-Brunswick de l'impôt provincial sur le revenu.

Grâce aux mesures prises par le gouvernement actuel, plus de 43 000 personnes au Nouveau-Brunswick seront exonérées d'impôt provincial sur le revenu des particuliers pour l'année d'imposition 2005, comparativement à 1999 et au régime fiscal du temps. Malheureusement, Monsieur le président, un grand nombre de ces personnes au Nouveau-Brunswick devront continuer à verser de l'impôt fédéral en 2005 parce que le gouvernement fédéral n'a pas emboîté le pas et imité nos efforts. Par exemple, une personne célibataire au Nouveau-Brunswick qui ne demande que le montant personnel de base et qui touche un revenu de 12 713 $ sera exonérée d'impôt provincial mais paiera 730 $ en impôt fédéral sur le revenu. Une famille à un seul revenu qui ne demande que le montant personnel de base ainsi que le montant pour conjoint et qui touche un revenu de 20 324 $ sera aussi exonérée d'impôt provincial sur le revenu mais paiera 841 $ en impôt fédéral sur le revenu en 2005. Je demande à mes collègues à la Chambre de se joindre à moi pour exhorter le gouvernement fédéral à supprimer aussi l'impôt fédéral sur le revenu applicable aux particuliers et aux familles à faible revenu en question.

Monsieur le président, depuis qu'il est au pouvoir, le gouvernement actuel a fait passer le taux d'impôt général sur le revenu des corporations de 17 % à 13 % et le taux applicable à la petite entreprise, de 6 % à 2,5 %. Conjuguées au relèvement du plafond d'admissibilité au taux de la petite entreprise, porté à 425 000 $, les mesures prises ont contribué à la croissance appréciable de l'économie et à la création de nouveaux emplois.

Le crédit d'impôt pour la recherche et le développement, qui a été amélioré, et le nouveau crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises ont aussi contribué à créer un contexte commercial plus propice à l'investissement.

Monsieur le président, au cours des cinq dernières années, nous avons réalisé des progrès importants pour créer un avantage concurrentiel favorisant les entreprises au Nouveau-Brunswick. Maintenir cet avantage est crucial. Nos entreprises veulent être certaines que leur gouvernement continuera de soutenir leurs efforts en vue de réaliser des profits, de croître et d'investir. Le budget confirme notre détermination à appuyer les petites entreprises quand il s'agit de demeurer compétitif et de créer des emplois. Nous remplissons ainsi l'engagement que nous avons pris dans notre plateforme aux dernières élections.

Monsieur le président, notre taux d'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise est actuellement le plus bas du pays, et j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui un plan triennal visant à le ramener à 1 % d'ici 2007, ce qui est de loin le taux le plus bas du Canada.

Le 1er juillet 2005, le taux d'impôt provincial sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise passera de 2,5 % à 2,0 %. Le même jour, le plafond d'admissibilité au taux d'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise passera de 425 000 $ à 450 000 $. Les mesures permettront aux entreprises du Nouveau-Brunswick de réaliser des économies annuelles supplémentaires de 4 millions de dollars, leur procurant ainsi des ressources additionnelles pour investir et créer des emplois dans la province.

Le 1er juillet 2006, nous réduirons davantage le taux d'imposition, qui passera à 1,5 %, et nous relèverons le plafond d'admissibilité, qui passera à 475 000 $. Le 1er juillet 2007, nous réaliserons le dernier volet de notre engagement en réduisant le taux de l'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise, pour le faire descendre à 1 %, et nous porterons le plafond d'admissibilité à 500 000 $.

Grâce à notre plan d'allégement fiscal, les petites entreprises du Nouveau-Brunswick économiseront, selon les prévisions, 12 millions de dollars de plus par année une fois que les mesures en question seront intégralement appliquées.

Monsieur le président, nous nous sommes engagés, pendant la dernière campagne électorale, à venir au troisième rang au Canada en fait de taux avantageux d'impôt sur le revenu des corporations. Le budget maintient le faible taux actuel de 13,0 %, qui vient au troisième rang au Canada.

Depuis 1999, nous avons rendu possible la réalisation d'économies cumulatives estimées à 272 millions de dollars au titre de l'impôt sur le revenu des corporations. Au cours de la seule année 2005-2006, les économies s'élèveront à 76 millions de dollars.

Monsieur le président, notre plan de prospérité fonctionne. L'emploi au Nouveau-Brunswick se situe à des niveaux records, les investissements se situent à des niveaux records, le nombre de nos cas d'aide sociale est à la baisse, et les impôts sur le revenu des corporations et des particuliers ont été réduits.

Afin de renforcer notre engagement à réduire les impôts pour les gens du Nouveau-Brunswick, nous avons proclamé aujourd'hui la *Loi sur la protection des contribuables.*

Développement économique communautaire et régional

Monsieur le président, des collectivités fortes et des régions fortes sont un aspect essentiel de notre plan de prospérité. Le développement économique communautaire et régional constitue un moyen crucial de susciter la prospérité et des perspectives dans le cadre de vie des gens. Le budget de cette année annonce donc deux nouvelles mesures importantes à l'appui des collectivités du Nouveau-Brunswick.

Tout d'abord, j'ai le plaisir d'annoncer la création d'une nouvelle Initiative de développement communautaire triennale d'une valeur de 18 millions de dollars. L'initiative comprendra trois volets précis : Fonds de partenariat communautaire, 10 millions ; Programme d'aide en capital à la famille et à la jeunesse, 6 millions ; Programme d'événements communautaires, 2 millions.

Au titre du Fonds de partenariat communautaire, la province prendra en charge, en tant que partenaire financier, une partie du coût en capital d'installations nouvelles ou agrandies qui servent aux loisirs, aux sports, à la culture, au patrimoine et à d'autres priorités communautaires et elle fournira un soutien à cet égard. Dans le contexte de l'accent que nous mettons sur le mieux-être, au moins 80 % du nouveau fonds sera consacré aux installations pour les activités liées au mieux-être, telles que les installations sportives, les terrains de jeu, les sentiers de randonnée pédestre, à l'activité physique et ainsi de suite. D'autres paliers de gouvernement et les collectivités elles-mêmes seront invités à se joindre à nous comme partenaires financiers dans la nouvelle initiative importante.

Au titre du Programme d'aide en capital à la famille et à la jeunesse, un financement sera accordé en vue de contribuer à l'aménagement de terrains de jeux communautaires, d'installations et d'équipement sportifs et récréatifs et de centres communautaires.

Au titre du Programme d'événements communautaires, un appui sera accordé à des initiatives telles que les foires, les festivals et les activités communautaires spéciales.

Monsieur le président, bâtir l'infrastructure stratégique est l'un des quatre piliers de notre plan de prospérité. Il faut la bâtir non seulement à l'échelle provinciale, mais aussi à l'échelle communautaire. Nous devons être souples et réceptifs à l'idée d'attirer des investissements commerciaux, de les faire croître et de les maintenir. L'infrastructure communautaire locale peut constituer un facteur important dans la décision d'investir ou non. J'ai donc le plaisir d'annoncer la création d'un Fonds d'infrastructure économique communautaire triennal d'une valeur de 10 millions de dollars, doté d'un investissement initial de 2 millions en 2005-2006. Le programme ciblé fournira de l'aide pour répondre à divers besoins en matière d'infrastructure aux paliers local et communautaire, qui sont directement liés à un projet d'investissement commercial.

Monsieur le président, notre plan de prospérité accorde une haute priorité au développement économique régional et communautaire. Depuis notre arrivée au pouvoir en 1999, nous avons créé des fonds spéciaux pour le développement économique régional et communautaire de la Péninsule acadienne, de la Miramichi et de la région Restigouche-Chaleur. En collaboration avec le secteur privé, les municipalités et nos établissements postsecondaires, nous avons créé ensemble plus de 1 500 nouveaux emplois, et nos efforts ont généré, jusqu'ici, plus de 300 millions de dollars en investissements des secteurs privé et public.

Le budget de cette année maintient notre engagement à l'égard des régions en question en vue de favoriser l'emploi et la prospérité. Un financement de 5 millions de dollars sera accordé au Fonds de développement économique régional Miramichi, et 5 millions, au Fonds de développement économique Restigouche-Chaleur. En outre, j'ai le plaisir d'annoncer une prolongation du fonds pour le développement économique de la Péninsule acadienne, grâce au versement de 12 millions de dollars de plus, répartis sur les trois prochaines années, ce qui fera en tout 40 millions sur huit années pour l'initiative, qui connaît un succès grandissant.

Une somme additionnelle de 5 millions de dollars sera versée au Fonds de développement total afin de favoriser l'aménagement des ressources.

Un programme de sylviculture bien financé contribue à assurer l'aménagement durable de nos forêts de la Couronne et la prospérité continue de l'industrie forestière. L'investissement provincial dans la sylviculture sur les terres de la Couronne, à la faveur des paiements versés aux titulaires d'un permis, est aujourd'hui de 16 % supérieur à ce qu'il était lorsque le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir en 1999. Le budget maintient au même niveau notre investissement dans la sylviculture.

Monsieur le président, nous souscrivons au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole — le PCSRA —, qui permet aux gouvernements fédéral et provinciaux d'aider les producteurs agricoles qui subissent un manque à gagner. En raison de la crise liée à l'ESB, des cours bas sur le marché de la pomme de terre et des problèmes liés aux maladies de la pomme de terre, les agriculteurs et agricultrices ont subi des pertes importantes au cours des deux dernières années. Le financement du programme pour les années financières 2004-2005 et 2005-2006 se chiffrera en tout à 23,7 millions de dollars.

Les recettes en tourisme ont augmenté de 19,6 % depuis 1999. Nous continuerons de faire la promotion du Nouveau-Brunswick en tant que destination touristique attrayante en investissant

600 000 $ de plus dans l'infrastructure touristique et en participant à l'Initiative de marketing du tourisme en Atlantique.

Infrastructure stratégique

Monsieur le président, j'aimerais prendre quelques instants pour souligner nos investissements en vue de bâtir l'infrastructure stratégique, qui sont exposés dans notre budget de capital pour 2005-2006. Les dépenses en capital brutes augmenteront de 10,9 % par rapport à l'année écoulée, pour passer à 423,8 millions de dollars en tout ; elles augmenteront pour la cinquième année de suite.

Le budget de capital du ministère des Transports s'élèvera à 242,1 millions de dollars, ce qui comprend 63,4 millions pour la Transcanadienne, 41 millions pour la nouvelle initiative visant les routes rurales, 21,3 millions pour les routes 11 et 17 ainsi que 12,7 millions pour l'amélioration des passages transfrontaliers à St. Stephen et à Woodstock.

Les investissements en capital pour le ministère de la Santé et du Mieux-être augmenteront de 74,4 % par rapport aux chiffres révisés de l'année écoulée et passeront à 95,7 millions de dollars. L'augmentation comprend le financement des projets suivants : un nouvel hôpital à Waterville ; un centre d'urgence et de soins ambulatoires et un laboratoire au Moncton Hospital ; l'achèvement du Centre de réadaptation Stan Cassidy, à Fredericton ; un ajout pour les services chirurgicaux à l'hôpital régional de Bathurst ; quatre centres de santé communautaires pilotes ; l'achèvement d'un nouveau centre d'aide aux toxicomanes à l'Hôpital régional de Campbellton.

Le budget de capital du ministère de l'Éducation prévoit 48 millions de dollars pour de nouvelles écoles et des travaux de réparation et de remise en état d'écoles existantes.

Nous continuons d'investir dans l'environnement au Nouveau-Brunswick en prévoyant 11,1 millions de dollars en application du programme d'infrastructures et du tout nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, l'accent étant mis sur l'amélioration de l'infrastructure municipale verte, afin de garantir un approvisionnement en eau potable saine et des systèmes de gestion des déchets plus efficaces.

Monsieur le président, les investissements au titre de notre budget de capital contribueront à créer et à maintenir des emplois ainsi qu'à améliorer l'accès à nos installations de service public et leur qualité.

Innovation

Monsieur le président, une économie novatrice est une économie moderne et compétitive. Choisir l'innovation est un des quatre piliers de notre plan de prospérité. Nous nous sommes donné pour objectif de joindre, d'ici 2012, les rangs des quatre principales provinces pour ce qui est des dépenses par habitant au titre de la R-D. En 2001, les dépenses brutes pour la R-D au Nouveau-Brunswick se sont chiffrées à 205 $ par habitant ; une année plus tard, le montant était de 245 $. Nous progressons.

Le budget nous permet de progresser davantage. La Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick joue maintenant un rôle clé dans la création d'une culture d'innovation dans la province. J'ai le plaisir d'annoncer que nous investissons 5 millions de dollars de plus dans la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick pour ajouter au fonds, qui était initialement de 20 millions.

Immigration

Monsieur le président, de nombreux pays industrialisés devront faire face, au cours des décennies qui viennent, aux défis liés à la décroissance et au vieillissement démographiques. Le Nouveau-Brunswick ne fait pas exception. Une façon de régler en partie le problème est d'augmenter le taux d'immigration de gens instruits et talentueux.

Dans le cadre du Programme des Candidats de la province, ou PCP, le nombre de candidatures acceptées a été de 251 en 2004-2005. En 1999, seulement 4 candidatures ont été acceptées. En tout, 234 demandeurs au titre du PCP se sont établis au Nouveau-Brunswick, ce qui représente 594 immigrants et immigrantes.

Le Nouveau-Brunswick a été la première province à permettre aux étudiantes et étudiants étrangers de travailler hors campus et a aussi été la première province à leur permettre de travailler dans leur domaine d'études pendant deux années après l'obtention de leur diplôme. Ces programmes les encourageront à demeurer au Nouveau-Brunswick s'ils décident d'immigrer.

Monsieur le président, nous devons augmenter la part d'immigrants et immigrantes au Nouveau-Brunswick. Voilà pourquoi le budget prévoit cette année 1 million de dollars pour le programme d'immigration, ce qui représente une augmentation de 54 % par rapport à l'année écoulée. Le programme sera amélioré en vue de coordonner, dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, notre démarche visant à accroître l'immigration dans notre province. Des liens plus étroits seront tissés avec les organisations et communautés multiculturelles afin de fournir aux nouveaux immigrants et immigrantes les mécanismes de soutien aux nouveaux arrivants qu'il leur faut pour vivre, travailler et élever une famille ici même, au Nouveau-Brunswick.

Culture et patrimoine

Monsieur le président, la culture au Nouveau-Brunswick contribue beaucoup non seulement à notre qualité de vie, mais aussi à notre économie. La culture génère plus de 10 000 emplois dans la province. Le gouvernement provincial a dépensé au chapitre de la culture un montant par habitant plus élevé que ce qu'ont dépensé la Nouvelle-Écosse, la Colombie-Britannique, l'Alberta ou l'Ontario et plus élevé que la moyenne canadienne. En application de notre stratégie culturelle, les dépenses directes ont augmenté de presque 40 %, à un rythme plus rapide et à un taux plus élevé que ceux de toutes les autres provinces de l'Atlantique. Le budget de cette année maintient l'engagement financier en consacrant 8,1 millions de dollars à la culture.

Monsieur le président, le gouvernement actuel va de l'avant quant à l'engagement qu'il a pris dans le discours du trône d'aider à encourager les investissements dans la restauration et la préservation de biens patrimoniaux au Nouveau-Brunswick.

Nous déposerons au cours de la session une mesure législative visant à modifier la *Loi sur l'évaluation* afin d'inciter les entreprises du secteur privé à aménager et à utiliser les biens patrimoniaux. Le programme comprendra une mesure incitative visant l'impôt foncier pour les propriétaires de certains biens patrimoniaux qui entreprennent des travaux de restauration approuvés. Le propriétaire du bien patrimonial visé se verra remettre une part de l'augmentation nette des impôts fonciers provincial et municipal, qui découlera de l'augmentation de l'évaluation foncière du bien, et ce, pour une période de quatre années.

Conclusion

Monsieur le président, le véritable progrès économique, social et financier passe avant tout par l'établissement d'objectifs précis. Ces objectifs font partie intégrante de notre plan de prospérité, de notre Plan d'apprentissage de qualité, de notre plan provincial de la santé et de notre plan budgétaire.

Nos plans donnent des résultats positifs. Les emplois sont à la hausse. Les impôts sont à la baisse. Les investissements sont à la hausse. La dette est à la baisse. Notre cote de crédit est à la hausse. Le chômage est à la baisse.

Nos effectifs médicaux et infirmiers sont plus nombreux que jamais auparavant. Nous continuons de faire des investissements importants dans le réseau routier.

Le tout indique que la province progresse dans la voie de la croissance et de la prospérité et montre comment nous bâtissons un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes.

Le budget remplit de nombreux autres engagements que nous avons pris au cours de la dernière campagne électorale, dans le cadre de notre plateforme ayant pour objet de viser plus haut et d'aller plus loin. Le budget comprend de nouveaux investissements records dans les domaines prioritaires qui comptent le plus pour les gens du Nouveau-Brunswick. Il contribuera à créer et à maintenir des emplois. Le budget investit non seulement dans le présent mais aussi dans l'avenir.

Les décisions difficiles que nous avons prises au cours de l'année écoulée portent leurs fruits pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Ensemble, nous créons un Nouveau-Brunswick plus compétitif et plus compatissant.

Nous faisons de réels progrès. Toutefois, nous savons qu'il reste encore du travail à faire.

Le gouvernement s'engage à accomplir le travail.

Merci, Monsieur le président.

Annexe : Résumé budgétaire

PLAN BUDGÉTAIRE
ÉTAT DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT
2005-2006
Milliers
$

PLAN BUDGÉTAIRE

COMPTES BUDGÉTAIRES	Année se terminant le 31 mars 2006 Prévisions
Compte ordinaire :	
Recettes	5 738 395
Dépenses	5 588 880
Excédent (Déficit)	149 515
Compte de capital :	
Recettes	41 284
Dépenses	423 827
Excédent (Déficit)	(382 543)
Compte à but spécial :	
Recettes	45 375
Dépenses	46 080
Excédent (Déficit)	(705)
Organismes de services spéciaux (net) :	
Recettes	57 260
Dépenses	46 538
Excédent (Déficit)	10 722
Gains du fonds d'amortissement	227 000
Recettes consolidées brutes	6 109 314
Dépenses consolidées brutes	6 105 325
(Augmentation) Diminution de la dette nette	3 989

ÉTAT DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT

Recettes consolidées brutes	6 109 314
Moins : Recettes en capital liées aux immobilisations corporelles	(37 983)
Recette d'exploitation	6 071 331
Dépenses consolidées brutes	6 105 325
Plus : Charge d'amortissement	211 564
Moins : Investissement dans les immobilisations corporelles	(344 438)
Charge d'exploitation	5 972 451
Excédent (Déficit)	98 880

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

PLAN BUDGÉTAIRE COMPARATIF
ÉTAT COMPARATIF DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT
Milliers
$

PLAN BUDGÉTAIRE

COMPTES BUDGÉTAIRES	Année se terminant le 31 mars 2005 Prévisions	2005 Révisées	2006 Prévisions
Compte ordinaire :			
Recettes	5 363 457	5 570 230	5 738 395
Dépenses	5 268 423	5 405 933	5 588 880
Excédent (Déficit)	95 034	164 297	149 515
Compte de capital :			
Recettes	44 126	38 615	41 284
Dépenses	375 800	382 053	423 827
Excédent (Déficit)	(331 674)	(343 438)	(382 543)
Compte à but spécial :			
Recettes	38 303	44 220	45 375
Dépenses	37 908	41 992	46 080
Excédent (Déficit)	395	2 228	(705)
Organismes de services spéciaux (net) :			
Recettes	55 084	67 011	57 260
Dépenses	44 416	55 966	46 538
Excédent (Déficit)	10 668	11 045	10 722
Gains du fonds d'amortissement	228 000	219 000	227 000
Recettes consolidées brutes	5 728 970	5 939 076	6 109 314
Dépenses consolidées brutes	5 726 547	5 885 944	6 105 325
(Augmentation) Diminution de la dette nette	2 423	53 132	3 989

ÉTAT DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT

Recettes consolidées brutes	5 728 970	5 939 076	6 109 314
Moins : Recettes en capital liées aux immobilisations corporelles	(42 950)	(36 480)	(37 983)
Recette d'exploitation	5 686 020	5 902 596	6 071 331
Dépenses consolidées brutes	5 726 547	5 885 944	6 105 325
Plus : Charge d'amortissement	200 556	200 339	211 564
Moins : Investissement dans les immobilisations corporelles	(295 364)	(296 036)	(344 438)
Charge d'exploitation	5 631 739	5 790 247	5 972 451
Excédent (Déficit)	54 281	112 349	98 880

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES ROUTES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
2005-2006
Milliers
$

	Année se terminant le 31 mars		
	2005 Prévisions	2005 Révisées	2006 Prévisions
Recettes			
Taxe sur l'essence et les carburants	239 350	236 000	236 000
Dépenses			
Ministère des Transports			
Compte de capital	241 750	234 775	235 080
Compte ordinaire	140 976	150 976	153 600
Total des dépenses	382 726	385 751	388 680
Dépenses nettes	143 376	149 751	152 680
Provenance des fonds pour les dépenses nettes			
Recettes en capital du fédéral	37 450	34 100	36 194
Contribution provinciale provenant du Fonds consolidé	105 926	115 651	116 486
TOTAL	143 376	149 751	152 680

Les recettes et les dépenses relatives au Fonds pour l'amélioration des routes du Nouveau-Brunswick sont incluses dans le compte ordinaire et le compte de capital du plan budgétaire.

Les dépenses au compte de capital liées à l'Agence de gestion des véhicules sont exclues du total des dépenses ci-dessus.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

RECETTES CONSOLIDÉES BRUTES

2005-2006

Milliers

$

MINISTÈRE	COMPTE ORDINAIRE	COMPTE DE CAPITAL	COMPTE À BUT SPÉCIAL	ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL	OPÉRATIONS INTER-COMPTES	TOTAL
Agriculture, Pêches et Aquaculture	3 306					3 306
Entreprises Nouveau-Brunswick	15 821	20				15 841
Éducation	28 997		19 533			48 530
Énergie	337					337
Environnement et Gouvernements locaux	4 741		5 108			9 849
Services familiaux et communautaires	61 251	1 150	11 030			73 431
Finances	4 971 427		56			4 971 483
Gouvernement général	0		1 715			1 715
Santé et Mieux-être	29 596	3 765	1 335			34 696
Justice	44 066		449			44 515
Assemblée législative	9					9
Ressources naturelles	81 422	50	2 543			84 015
Bureau du contrôleur	75					75
Autres organismes	276 851					276 851
Sécurité publique	103 385		2 979	4 977		111 341
Société de développement régional	2 208			25 256	(12 256)	15 208
Approvisionnement et Services	779	5	515			1 299
Tourisme et Parcs	3 471		78	958		4 507
Formation et Développement de l'emploi	105 620		33	99 500	(61 675)	143 478
Transports	5 035	36 294		72 440	(71 940)	41 829
TOTAL	5 738 395	41 284	45 375	203 131	(145 871)	5 882 314
Gains du fonds d'amortissement						227 000
RECETTES CONSOLIDÉES BRUTES						6 109 314

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

DÉPENSES CONSOLIDÉES BRUTES

2005-2006

Milliers

$

MINISTÈRE	COMPTE ORDINAIRE	COMPTE DE CAPITAL	COMPTE À BUT SPÉCIAL	ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL	OPÉRATIONS INTER-COMPTES	TOTAL
Agriculture, Pêches et Aquaculture	35 051	400				35 451
Entreprises Nouveau-Brunswick	35 131					35 131
Éducation	810 241	1 000	19 534			830 775
Énergie	1 912					1 912
Environnement et Gouvernements locaux	56 534	1 756	5 600			63 890
Bureau du Conseil exécutif	3 254					3 254
Services familiaux et communautaires	737 748		9 500			747 248
Finances	77 545		56			77 601
Gouvernement général	482 003		1 715			483 718
Santé et Mieux-être	1 774 996	37 145	1 335			1 813 476
Relations intergouvernementales et internationales	3 169					3 169
Justice	45 033		449			45 482
Assemblée législative	16 254					16 254
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	197 666					197 666
Ressources naturelles	95 037	1 871	2 478			99 386
Bureau du contrôleur	4 771					4 771
Bureau des ressources humaines	5 427					5 427
Cabinet du premier ministre	1 122					1 122
Sécurité publique	94 966		3 189	5 077		103 232
Société de développement régional	39 956	11 056		27 200	(12 256)	65 956
Service de la dette publique	601 000					601 000
Approvisionnement et Services	94 223	127 419	2 113			223 755
Tourisme et Parcs	25 764	1 100	78	952		27 894
Formation et Développement de l'emploi	196 427		33	99 500	(61 675)	234 285
Transports	153 650	242 080		59 680	(71 940)	383 470
TOTAL	5 588 880	423 827	46 080	192 409	(145 871)	6 105 325

ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES BRUTES PRÉVUES SELON LA PROVENANCE
2005-2006
Milliers
$

DE PROVENANCE INTERNE	Année se terminant le 31 mars 2005 Prévisions	2005 Révisées	2006 Prévisions
Taxes et impôts			
Impôt sur le revenu des particuliers	983 700	999 200	1 021 000
Impôt sur le revenu des corporations	149 900	173 000	154 200
Taxe sur les minéraux métalliques	2 200	2 200	2 200
Impôt foncier provincial	326 600	321 000	337 000
Taxe de vente harmonisée	793 700	722 800	827 600
Taxe sur l'essence et les carburants	239 350	236 000	236 000
Taxe sur le tabac	100 000	99 000	99 000
Taxe sur le pari mutuel	80	80	80
Taxe sur les primes d'assurance	36 050	37 350	38 350
Taxe sur le transfert de biens réels	4 200	4 700	5 200
Taxe sur le capital des grandes corporations	47 900	39 500	41 300
Taxe sur le capital des corporations financières	8 800	10 000	10 000
Total partiel : taxes et impôts	2 692 480	2 644 830	2 771 930
Produits de placements	146 928	135 768	155 528
Licences et permis	97 170	95 124	102 664
Vente de biens et services	224 253	209 241	215 181
Redevances	68 199	69 054	67 961
Recettes des loteries	119 925	120 515	122 925
Amendes et intérêts de pénalités	7 835	1 738	1 737
Recettes diverses	14 228	16 377	15 521
TOTAL : RECETTES DE PROVENANCE INTERNE	3 371 019	3 292 648	3 453 446
Subventions inconditionnelles – Canada			
Paiements de péréquation	1 154 600	1 395 000	1 348 000
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	0	(100)	0
Transfert visant la réforme des soins de santé	35 300	35 300	0
Transfert canadien en matière de santé	385 400	408 800	483 400
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	196 900	198 400	204 300
Autre	1 900	1 900	1 900
Total partiel : subventions inconditionnelles – Canada	1 774 100	2 039 300	2 037 600
Subventions conditionnelles - Canada	218 338	238 283	247 349
TOTAL : SUBVENTIONS DU CANADA	1 992 438	2 277 583	2 284 949
TOTAL : RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE	5 363 457	5 570 230	5 738 395

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

DETTE NETTE
2005-2006
Milliers
$

	Année se terminant le 31 mars		
	2004 Réelles	**2005 Révisées**	**2006 Prévisions**
Dette nette au 31 mars de l'année précédente	6 712 995	6 816 086	6 762 954
(Augmentation) Diminution de la dette nette pour l'année	(103 091)	53 132	3 989
Dette nette - fin d'année	6 816 086	6 762 954	6 758 965